



Régénératrice de nature

Rapport sur le développement
durable 2020

La marque ROCKWOOL®

La marque ROCKWOOL a tout d'abord été déposée sous forme de logo au Danemark, en 1936. En 1937, le nom à proprement parler a été déposé également. La marque est désormais déposée dans plus de 60 pays.

La marque ROCKWOOL est l'un des actifs principaux du Groupe ROCKWOOL. Elle est donc bien protégée. Nous la défendons dans le monde entier.

Les principales marques du Groupe ROCKWOOL :

ROCKWOOL®

Rockfon®

Rockpanel®

Grodan®

Lapinus®

Le Groupe ROCKWOOL détient par ailleurs un grand nombre d'autres marques.

Crédits photo

Page 5 : Jesper Schwartz

Page 6 : SailGP

Page 17 : Rob Driessen

Page 20 : Michael Best

Page 20 : Gaël Kazaz (image en bas)

Page 25 : NHS Foundation Trust

Sommaire

Introduction

- 04 Construire un avenir meilleur
- 05 Un message du PDG Jens Birgersson
- 06 SailGP : #RacefortheFuture
- 07 Progression et réalisations en 2020
- 08 Domaines d'intervention pour le développement durable, risques et gouvernance
- 09 L'impact de notre chaîne de création de valeur

Créer un impact

- 12 Relance résiliente et durable
- 13 Le rôle de la rénovation énergétique
- 15 Décarboner nos activités et notre chaîne de création de valeur
- 18 La circularité dans les environnements bâtis
- 22 Des quartiers sains et protégés contre le feu

Dossier et données

- 28 Impacts produits et autres impacts indirects
- 29 Climat et énergie
- 30 Gestion de l'environnement
- 31 Déchets et recyclage
- 32 Sécurité et questions sociales
- 34 Gouvernance d'entreprise
- 35 Principes comptables
- 38 Rapport d'assurance modérée
- 39 Performance selon les critères d'ESG



Construire un avenir meilleur

Le changement climatique, la pénurie des ressources, l'urbanisation rapide et l'importance croissante accordée à la santé humaine et au bien-être représentent des défis majeurs mais également des opportunités pour la société.

Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous transformons la roche volcanique en laine de roche afin de créer des produits sûrs et durables qui aident les personnes et les communautés à s'épanouir là où elles vivent, apprennent, travaillent et se reposent. Étant un matériau naturel polyvalent doté de multiples avantages, la laine de roche est idéale pour des applications dans les bâtiments, l'industrie, les transports, l'horticulture et la gestion de l'eau.

Dans ce rapport, vous découvrirez comment les produits ROCKWOOL contribuent à relever un grand nombre des défis majeurs actuels, en créant de nouvelles opportunités pour enrichir les modes de vie moderne et construire des communautés plus sûres, plus saines et capables de résister au changement climatique. Vous apprendrez également comment nous travaillons

chaque jour pour créer de nouvelles solutions, maximiser les avantages de l'utilisation de nos produits et améliorer les processus existants dans le but de réduire l'empreinte de nos activités.

En 2020, en dépit des nombreux défis apportés par la pandémie de COVID-19, nous avons assuré la sécurité de nos employés, largement progressé vers plusieurs de nos six objectifs de développement durable et renforcé notre engagement en faveur de la décarbonation en fixant des objectifs ambitieux basés sur des données scientifiques alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Nous avons également rencontré des difficultés. Par exemple, malgré la création de programmes de revalorisation des déchets dans 3 pays supplémentaires en 2020, nous nous heurtons à des barrières structurelles sur de nombreux marchés, ce qui rend difficile l'augmentation des volumes de recyclage. Et même si nous sommes parvenus à réduire le nombre d'accidents avec arrêt de travail, notre taux d'accidents avec arrêt de travail a augmenté.



Le Groupe ROCKWOOL en quelques chiffres

11 500

employés en Europe, en Amérique du Nord, en Russie et en Asie

68

nationalités à travers le monde

47

sites de production

2 602

millions d'euros
Chiffre d'affaires net

10

ODD pour lesquels nous nous engageons

6

Objectifs de développement durable pour 2030 dans l'ensemble du Groupe

2

Objectifs de développement durable basés sur des données scientifiques pour 2034 dans l'ensemble du Groupe



“ En dépit des défis à relever, nous sommes optimistes pour l’avenir ”



L’année dernière fera date et restera dans les mémoires pour la pandémie de COVID-19 et les impacts considérables qu’elle a eus sur nos vies. Confrontés à une crise mondiale à la fois sanitaire et économique en plus de la crise climatique planétaire, les États et la société doivent relever des défis considérables qui s’étaleront dans le temps.

Bien que les mesures climatiques aient été initialement reléguées au second plan derrière les tâches urgentes de gestion sanitaire et de relance économique, la pandémie a finalement engagé les gouvernements à agir sur les trois fronts en même temps. Il est devenu rapidement évident que l’utilisation des initiatives climatiques pour stimuler la croissance économique et créer des communautés plus saines et plus sûres multipliait les opportunités.

Ce virage écologique de la relance économique est une opportunité que nous ne pouvons pas manquer. La Commission européenne ouvre clairement la marche dans ce domaine, en présentant les bâtiments comme étant un élément crucial pour l’action climatique et la relance économique.

Combinée avec la hausse de l’objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l’UE pour 2030 à au moins 55 %, la stratégie « Vague de rénovation » de la Commission exige le doublement du taux de rénovation des bâtiments de l’UE à 2 %. La Commission prépare de nouvelles initiatives pour atteindre cet objectif. Cette politique fait sens, car les bâtiments représentent le plus grand émetteur de carbone de l’UE, responsable de 36 % des émissions de gaz à effet de serre.

La situation est identique aux États-Unis où les bâtiments, seuls, sont responsables de plus d’émissions de gaz à effet de serre que n’importe quel autre pays à l’exception de la Chine. L’application du programme d’action climatique ambitieux de l’Administration Biden et des objectifs de rénovation des bâtiments visés contribuera à la réduction de la consommation d’énergie et des émissions liées, ainsi qu’à la création de bâtiments plus sains et plus résistants. Nous avons hâte de mettre en service notre toute nouvelle usine aux États-Unis au milieu de cette année, qui nous permettra d’augmenter notre capacité pour répondre à la demande croissante pour nos produits dans cette région.

L’isolation, les dalles de plafond et les produits de revêtement extérieur ROCKWOOL recyclables, à haut rendement thermique et résistants au feu sont parfaitement adaptés pour répondre à cette vague de rénovation et à la prise de conscience du rôle des bâtiments dans l’atteinte des objectifs climatiques. La capacité de recycler à l’infini la laine de roche en nouvelle isolation sans perdre ses performances lors de la rénovation ou de la démolition d’un bâtiment se traduit par une réduction des déchets mis en décharge et des émissions en fin de vie par rapport à des matériaux non recyclables qui seraient incinérés.

On pourrait dire que nous rénovons en même temps notre propre entreprise. Grâce à la performance de nos produits, nous sommes une entreprise à intensité de carbone nette négative. Pourtant, en tant que fabricant, nous savons que nous devons poursuivre notre effort pour réduire l’impact de nos propres processus de production.

C’est pourquoi en décembre 2020, nous avons annoncé notre engagement à accélérer la décarbonation de notre entreprise, avec des objectifs spécifiques à long terme, vérifiés et approuvés par l’initiative Science-Based Targets (SBTi). Il s’agit d’engagements ambitieux, et nous sommes fiers de faire partie des quelques entreprises de production à forte consommation d’énergie à faire vérifier et approuver nos objectifs basés sur des données scientifiques par le projet SBTi. Grâce au développement et au déploiement de nouvelles technologies de fusion innovantes dans les usines ROCKWOOL au Danemark et en Norvège, nous avons déjà réduit nos émissions de carbone en Scandinavie de plus de 70 % par rapport à 1990, l’année de référence. Pour en savoir plus sur les objectifs et notre méthode pour les atteindre, allez pages 15 - 17.

Ces objectifs basés sur des données scientifiques réduiront nos émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie d’un tiers d’ici 2034. Ces objectifs englobent également la réduction des émissions qui résultent de la croissance future de l’entreprise. Ces objectifs s’ajoutent aux six objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés en 2016, notamment pour poursuivre la réduction de l’intensité des émissions de carbone (carbone émis par tonne produite) de notre production.

Au cours de l’année 2020, nous avons continué à renforcer la circularité de nos activités en réalisant ou dépassant deux de nos six objectifs avec deux ans d’avance sur le calendrier fixé. Plus spécifiquement, en réduisant les déchets de production mis en décharge et en améliorant l’optimisation des ressources en eau dans nos usines. La réalisation de deux des quatre autres objectifs est également en bonne voie. Même si nous avons eu moins d’accidents avec arrêt de travail en 2020 qu’en 2019, nous n’avons pas atteint notre objectif de réduction du taux d’accidents avec arrêt de travail. La sécurité de nos collègues et des personnes travaillant sur nos sites sera toujours notre priorité absolue. Pour avoir plus de détails sur notre progression vers les six objectifs, allez aux pages 29 - 33.

Nous sommes fiers d’annoncer que, pour la seconde fois, Trucost, filiale de Standard & Poor’s Global, a classé l’ensemble de nos produits comme positifs pour les ODD. Cela signifie qu’ils ont un impact positif sur la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Il convient de noter également que dans le contexte de l’Union européenne, nous estimons que 95 % de nos revenus issus des produits d’isolation sont conformes à la taxonomie européenne définie pour les activités apportant une contribution positive à la lutte contre le changement climatique.

En dépit des défis qui restent à relever par la communauté internationale, nous sommes optimistes pour l’avenir. Les solutions à de nombreux défis de la planète existent déjà, notamment dans l’environnement construit. Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous avons à cœur de continuer à apporter notre contribution à la création de communautés plus viables, plus saines et plus sûres, ainsi qu’à la mise en place d’une économie plus circulaire.

Jens Birgersson, CEO

#RacefortheFuture

Le Groupe ROCKWOOL est fier d'être partenaire du Team SailGP du Danemark et jouera un rôle majeur lorsque les bêtes de course à foils du SailGP prendront le départ de la deuxième saison du championnat mondial qui démarrera en avril 2021.

SailGP est rapidement devenu un événement majeur du milieu de la voile, associant batailles épiques sur l'eau, sites emblématiques et technologie de pointe pour offrir un spectacle à ne pas manquer aux fans.

Mais, SailGP est bien plus qu'un sport de haut niveau et a pour ambition de devenir la plateforme de sport et de divertissement internationale la plus durable du globe. À travers son initiative Race for the Future, SailGP utilisera sa dimension internationale pour se battre pour un avenir meilleur et défendre un monde puisant sa force dans la nature pour accélérer la transition vers une énergie propre.

SailGP s'est fixé un objectif ambitieux de réduction des émissions de 55 % d'ici 2025. Soutenu par un plan basé sur des actions englobant les événements SailGP, les sites hôtes, les technologies, les partenaires et les athlètes, chaque équipage se battra pour un objectif et collaborera avec un partenaire Race for the Future pour contribuer à la sensibilisation à une cause importante.

La saison 2 de SailGP comporte 8 Grands prix, dont le Grand Prix ROCKWOOL Denmark à Aarhus, au Danemark en août 2021, offrant au Groupe ROCKWOOL et à l'équipage Denmark SailGP le plaisir de retrouver « leur port d'attache ».

« Notre position de plateforme mondiale nous offre une opportunité extrêmement enthousiasmante non seulement de transformer le sport, mais également de mettre en œuvre un programme optimiste, guidé par un objectif qui inspire, crée un changement solide et réel et met le cap sur un avenir meilleur pour tous », déclare le CEO de SailGP, Sir Russel Coutts.

« Nous sommes ravis de collaborer avec le Groupe ROCKWOOL, une entreprise innovante, guidée par des objectifs, ainsi qu'avec nos autres partenaires majeurs afin de sensibiliser à ces questions et de prendre des décisions en gardant à l'esprit un avenir meilleur. C'est une manière nouvelle et moderne de concevoir le sport et, ensemble, nous pouvons avoir un réel impact. »

« La voile met en lumière le meilleur de notre planète, l'océan est notre piste de course et les bateaux utilisent la force de la nature », déclare Mirella Vitale, Vice-présidente directrice, Marketing, Communications et Affaires publiques du Groupe ROCKWOOL.

« La collaboration du Groupe ROCKWOOL avec l'équipe Denmark SailGP nous donne l'occasion de présenter nos solutions durables et de raconter notre histoire sous un nouvel angle tout en jouant un rôle majeur dans le mouvement mondial de SailGP qui vise à construire un avenir meilleur. »

Progression et réalisations en 2020

En 2020, le Groupe ROCKWOOL a une nouvelle fois été reconnu pour son impact positif sur la société et a également largement progressé vers son objectif de réduction de son empreinte opérationnelle.

Trucost, filiale de Standard & Poor's Global, a, pour la seconde fois, classé l'ensemble de nos produits comme positifs pour les ODD. Cela signifie qu'ils ont été évalués comme ayant un impact positif sur la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nous avons également estimé que 95 % de nos revenus issus de nos produits d'isolation sont conformes à la taxonomie définie pour les activités luttant contre le changement climatique¹. Les 5 % restants concernent principalement des

biens échangés. La reconnaissance du rôle positif du Groupe ROCKWOOL dans la constitution d'une société durable est attestée une nouvelle fois cette année par notre présence dans le portefeuille de SDG Invest qui réunit les 50-60 entreprises les plus performantes au niveau mondial.

Nous avons atteint deux de nos six objectifs intermédiaires de développement durable, avec deux ans d'avance sur le calendrier fixé. Ces deux objectifs sont la réduction des déchets de production mis en décharge de 40 % (chiffre atteint par le Groupe ROCKWOOL : 50 %) et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans nos usines de 10 %. La réalisation de deux des quatre autres objectifs est également

en bonne voie, tandis que nous n'avons pas atteint notre objectif de sécurité. Pour en savoir plus sur cette progression, lisez les pages suivantes de ce rapport.

95 %
des revenus issus des produits d'isolation sont conformes à la taxonomie européenne définie pour les activités luttant contre le changement climatique

Trucost
ESG Analysis
S&P Global

100 %

des produits du Groupe ROCKWOOL sont classés comme ayant un impact positif sur les ODD par Trucost, une filiale de S&P Global en 2020.

★ Émissions de CO₂

ODD
13

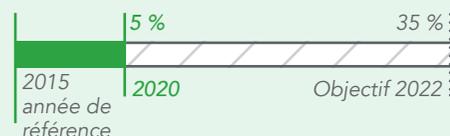
Notre objectif : Réduire l'intensité des émissions de CO₂ (CO₂/t laine de roche) de nos sites de production de laine de roche de 20 % d'ici 2030 (10 % d'ici 2022)



★ Efficacité énergétique

ODD
7

Notre objectif : Réduire la consommation d'énergie (kWh/m²) dans nos propres bureaux (non rénovés) de 75 % d'ici 2030 (35 % d'ici 2022)

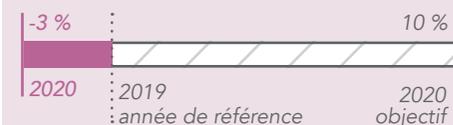


★ Santé, sécurité et bien-être

ODD
8

Notre objectif : Réduire le taux d'accident avec arrêt de travail de 10 % et maintenir un taux de zéro décès par an

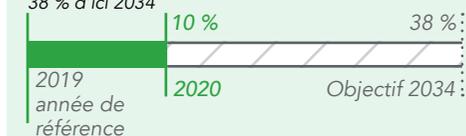
Zéro décès en 2020



★ Objectif basé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) des usines

ODD
13

Notre objectif : Réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre dans les usines (Scope 1 et 2) de 38 % d'ici 2034



★ Consommation d'eau

ODD
6

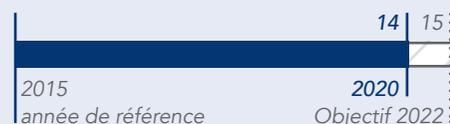
Notre objectif : Réduire la consommation d'eau (m³/t laine de roche) de nos sites de production de laine de roche de 20 % d'ici 2030 (10 % d'ici 2022)



★ Revalorisation des déchets

ODD
12

Notre objectif : Augmenter le nombre de pays dans lesquels nous offrons des services de recyclage pour nos produits à 30 pays d'ici 2030 (15 d'ici 2022)



★ Déchets en décharge

ODD
12

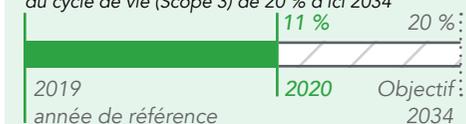
Notre objectif : Réduire les déchets en décharge (tonnes) de nos sites de production de laine de roche de 85 % d'ici 2030 (40 % d'ici 2022)



★ Objectif basé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) sur l'ensemble du cycle de vie

ODD
13

Notre objectif : Réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre hors usine sur l'ensemble du cycle de vie (Scope 3) de 20 % d'ici 2034



¹ Commission européenne, 2020, Taxonomie de l'UE pour les activités durables, https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Domaines d'intervention pour le développement durable, risques et gouvernance

Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Nous adoptons une approche basée sur les faits, auditable et soutenue par des références et des méthodes de tiers pour documenter la progression de la maximisation de l'impact positif de nos produits (empreinte écologique positive) et de la réduction de l'impact de nos opérations (empreinte écologique négative).

Notre approche à l'égard du développement durable repose sur trois principes couvrant à la fois l'empreinte écologique positive et l'empreinte écologique négative.

- **Utiliser moins d'énergie et de matériaux.** La réduction de la consommation d'énergie et de ressources sera toujours le premier principe et l'approche privilégiée. Nous appliquons ce principe grâce à la circularité de nos produits et aux quantités considérables d'énergie et de ressources que nos produits permettent d'économiser pendant leur durée de vie. Nous améliorons continuellement l'efficacité énergétique de nos propres opérations et produits.
- **«Rendre le reste plus écologique»**, en économisant de l'énergie dans les bâtiments et dans nos propres activités, nous contribuons à réduire les besoins en capacité du système énergétique global et participons ainsi à un verdissement plus rapide et plus rentable du reste, par exemple en effectuant une transition vers des sources d'énergie renouvelables (voir page 16).
- **Faire face aux risques climatiques.** En anticipant et en maximisant la performance des produits existants et en inventant de nouveaux produits innovants, nous luttons contre de nombreux risques liés au climat tels que les incendies, les inondations, les risques pour les

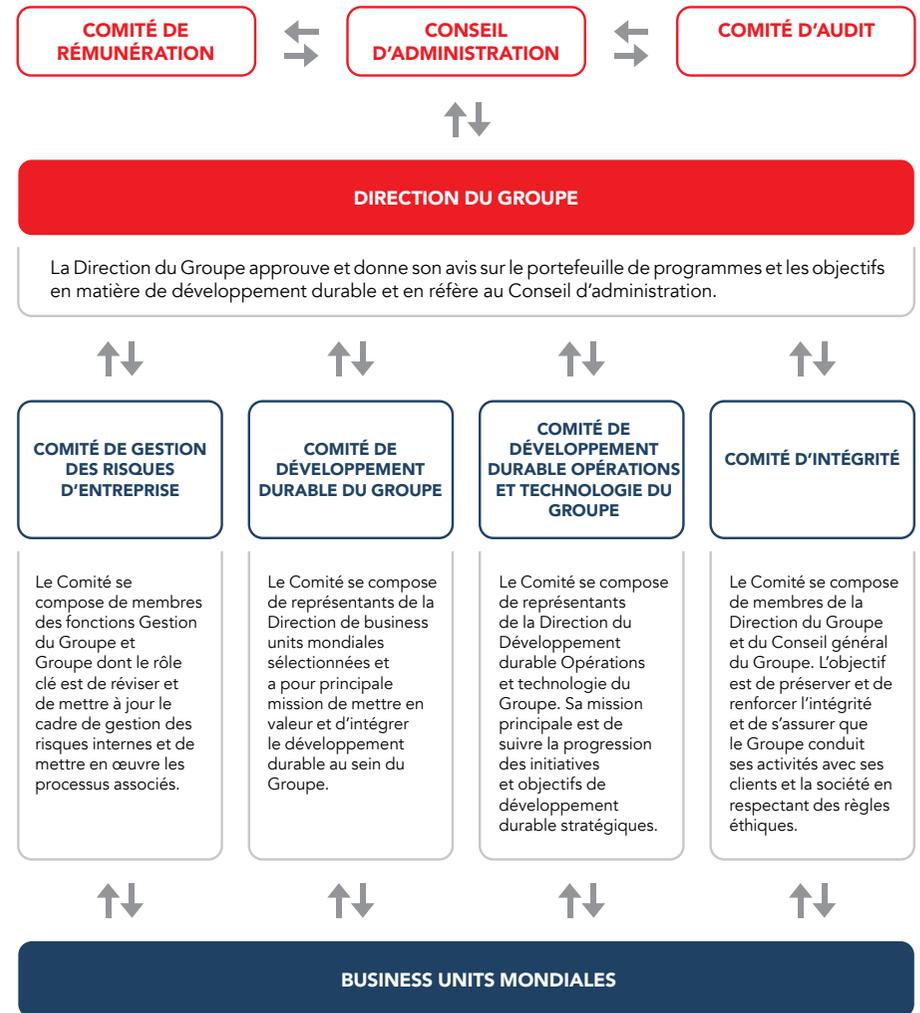
actifs et la dépendance face aux combustibles fossiles. Nos produits d'isolation incombustibles et économes en énergie (voir page 22) et nos solutions pour l'adaptation climatique (voir page 17) en sont des exemples. Nous réduisons également notre propre dépendance aux combustibles fossiles avec une stratégie de décarbonation ambitieuse (voir page 15).

Aller au-delà de la réduction de notre empreinte opérationnelle

En 2016, nous nous sommes engagés activement pour atteindre 10 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Dans le même temps, nous nous sommes fixé six objectifs de développement durable qui sont tous alignés sur les ODD. Désireux de montrer que la véritable durabilité va plus loin que la réduction de notre empreinte opérationnelle, nous mesurons l'impact du cycle de vie de nos produits à l'aide d'indicateurs spécifiques. Pour renforcer la qualité des données, la performance de notre objectif de développement durable a été vérifiée et attestée par une partie externe pour la première fois en 2020.

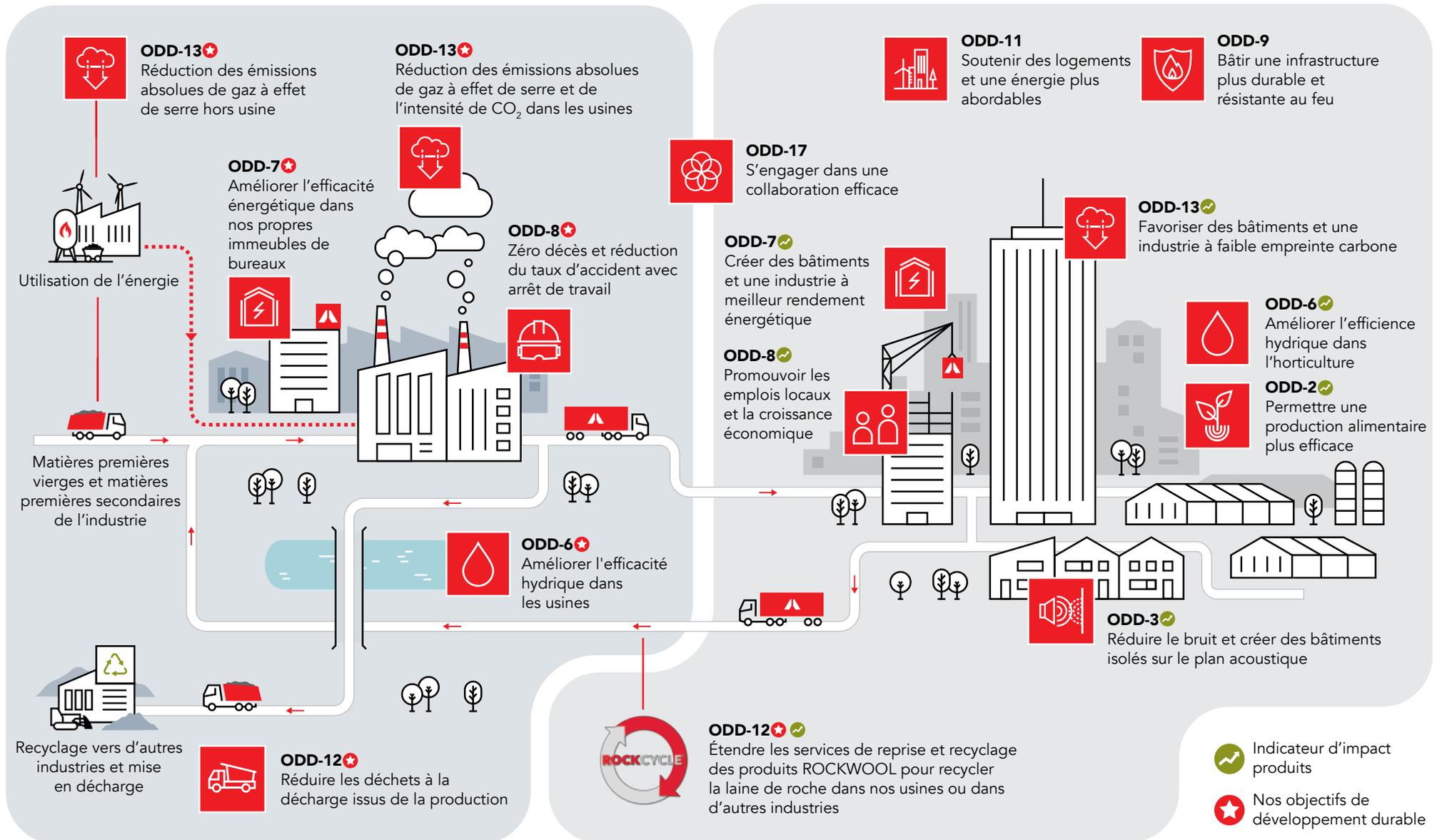
Hiérarchiser nos efforts en matière de développement durable

Nous avons hiérarchisé les ODD sur lesquels nous concentrer et fixé les six objectifs de développement durable après avoir consulté des parties prenantes internes et externes majeures, et évalué nos compétences clés. Lors de notre processus de stratégie annuel, nous examinons comment répondre au mieux aux opportunités et aux défis que nous rencontrons en progressant sur nos priorités en matière de développement durable et affinons les plans de mise en œuvre. Les business units à travers le monde participent à ce processus en intégrant les avis des parties prenantes clés, par exemple les clients, les partenaires de la chaîne de création de valeur, les décideurs politiques, etc. Les processus de stratégie du Groupe sont dynamiques, ils introduisent de nouvelles priorités selon les besoins telles que les deux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur des données scientifiques en 2020 (voir page 15).



En 2020, le Comité de développement durable Opérations et technologie du Groupe chargé spécifiquement des initiatives stratégiques au sein des opérations a été créé. Pour en savoir plus, consultez <https://www.rockwool.com/group/about-us/corporate-governance/governance-bodies/>

L'impact de notre chaîne de création de valeur





L'école primaire Les Trèfles à Anderlecht, en Belgique



Créer un impact

En agissant pour lutter contre le changement climatique, en créant des emplois, en contribuant à la sécurité et à la santé des communautés et en garantissant une chaîne alimentaire durable, nous participons à une relance résiliente et durable.

Dans cette section

- 12** Relance résiliente et durable
- 13** Le rôle de la rénovation énergétique
- 15** Décarboner nos activités et notre chaîne de création de valeur
- 18** La circularité dans les environnements bâtis
- 22** Des quartiers sains et protégés contre le feu

Relance résiliente et durable

Parallèlement à la lutte contre l'impact économique et social de la pandémie de COVID-19, les pays doivent également réinventer la vie urbaine. Il y a bien plus à faire que la simple rénovation des bâtiments. L'objectif est de rénover pour créer des environnements de vie résilients qui donnent les moyens aux communautés de relever les défis à venir. Le Groupe ROCKWOOL peut jouer un rôle majeur dans ce processus et nous sommes résolus à saisir l'opportunité.



Une opportunité unique de réinventer la vie dans les villes

La pandémie de COVID-19 a bouleversé le statu quo mondial, en mettant le doigt sur les vulnérabilités dans les systèmes économiques, sociaux et environnementaux mondiaux.

Alors que les gouvernements développent et mettent en œuvre des plans de relance sociale et économique, il est urgent de réinventer la vie dans les villes, en bâtissant des communautés prospères, saines et résilientes, prêtes à faire face aux futurs défis, y compris le changement climatique.

Les bâtiments jouent un rôle crucial

À l'échelle mondiale, les bâtiments représentent 38 % des émissions de CO₂¹ et 40 % de la demande d'énergie primaire².

Le secteur du bâtiment joue un rôle majeur et a la responsabilité de s'attaquer aux problèmes auxquels les communautés sont confrontées et de les aider à s'adapter et à réduire les impacts du changement climatique. En bref, l'objectif est de rénover pour créer des quartiers résilients.

Pour le Groupe ROCKWOOL, cette transformation va au-delà de la réparation des bâtiments et implique de réinventer les communautés et leur mode de vie. Le parc bâti peut aider les communautés à s'adapter à ce nouveau mode de vie en améliorant l'efficacité énergétique et la sécurité incendie des structures vieillissantes, en créant un environnement intérieur plus sain et en établissant des chaînes d'approvisionnement circulaires pour les matériaux utilisés pour construire et rénover les bâtiments.

En appliquant nos trois principes en matière de développement durable, utiliser moins de ressources, rendre le reste plus écologique et lutter contre les risques climatiques, nous apportons notre contribution de multiples façons, notamment en :

- Augmentant l'efficacité énergétique, en particulier dans le parc bâti existant, afin de tirer parti des multiples avantages économique, climatique et sanitaire apportés par la rénovation des bâtiments³ ;
- Décarbonant nos activités et notre chaîne de création de valeur, ce qui renforce notre empreinte carbone nette négative ;
- Préservant la valeur des bâtiments neufs et existants et les matériaux qui les composent en garantissant leur durabilité, performance et circularité ;
- En créant des environnements de vie sains grâce à l'utilisation de matériaux de construction dotés d'une résistance naturelle au feu et aux intempéries, d'un confort thermique et d'une grande performance acoustique et
- Favorisant l'horticulture hydroponique durable dans les villes grâce à l'augmentation des rendements et à une utilisation réduite de terre, d'eau et d'engrais.

Dans les chapitres suivants, nous démontrons comment nous tenons ces promesses clés en maximisant les bienfaits positifs de nos produits et en réduisant au maximum les impacts négatifs de nos processus de fabrication et de notre chaîne de création de valeur.

¹ Global Alliance for Buildings and Construction, 2020, 2020 Global Status Report

² Commission européenne, Directive sur la performance énergétique des bâtiments, 2019

³ Commission européenne, 2020, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Le rôle de la rénovation énergétique

La rénovation énergétique est un facteur clé pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux et assurer l'avenir. Elle a un impact positif sur de nombreux domaines où des changements sont nécessaires si nous devons réinventer la vie urbaine, la revitalisation économique, la santé des communautés urbaines, lutter contre la précarité énergétique et créer un parc bâti décarboné et circulaire.

La rénovation des bâtiments s'accélère

En tant qu'acteur clé dans le secteur du bâtiment, nous encourageons les changements de politiques pour accélérer la progression dans ce domaine. Nous accompagnons ce changement en apportant un soutien pratique, par exemple en formant les artisans et en conseillant les clients finaux, les décideurs politiques et les organismes de réglementation sur la mise en place et l'utilisation des programmes de rénovation.

Selon la Commission européenne, le taux de rénovation des bâtiments doit être multiplié par deux au cours de la prochaine décennie pour atteindre l'objectif de réduction des gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030¹. Ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'UE en 2050.

La rénovation du parc immobilier européen vieillissant est un élément capital dans les plans de la Commission, principalement parce que les bâtiments représentent le plus grand émetteur de carbone de l'UE, responsable de 36 %² de ses émissions de gaz à effet de serre.

Aux États-Unis, les bâtiments³, seuls, sont responsables, chaque année, de plus d'émissions

de gaz à effet de serre que n'importe quel autre pays à l'exception de la Chine⁴.

Et ce qui n'est pas négligeable en temps de COVID-19, la rénovation des bâtiments contribue à la création d'emplois. En fait, on estime que

pour chaque milliard d'euros investi, les maisons et bâtiments que nous occupons peuvent créer 18 000 emplois⁵.

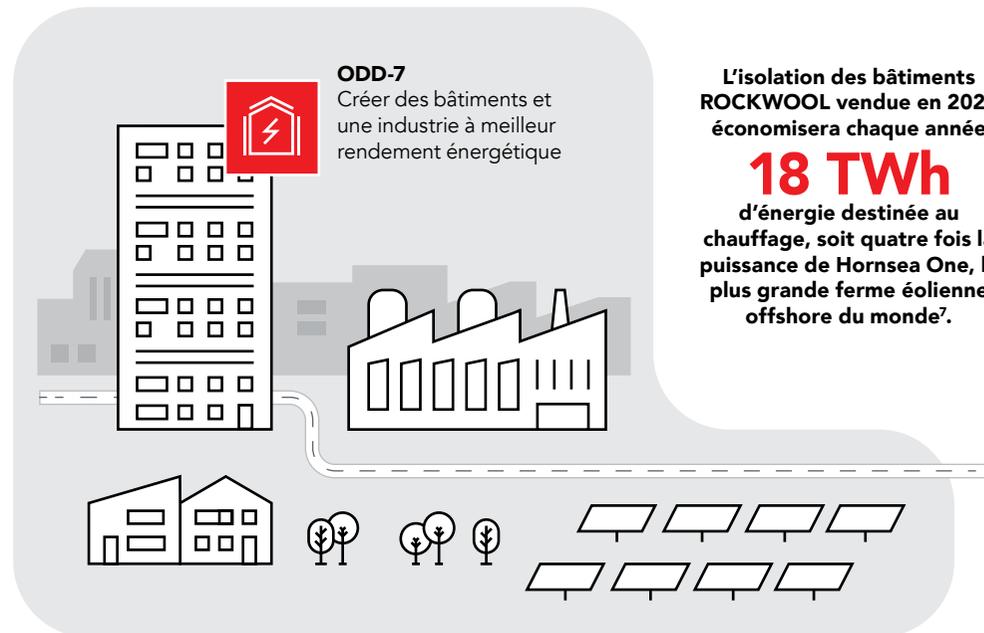
De plus, la rénovation énergétique joue également un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'air et dans la lutte contre la précarité énergétique, deux questions qui posent des défis majeurs en Europe de l'Est et dans certaines régions d'Europe du Sud¹.

Cela montre l'importance de la nouvelle stratégie de vague de rénovations de la Commission qui reconnaît les enjeux importants et le rôle que la rénovation des bâtiments peut jouer pour intégrer la transition écologique dans la relance économique et améliorer la santé et le bien-être des Européens.

¹ Commission européenne, 14 octobre 2020, Questions et réponses sur la vague de rénovations. Selon la source, on estime que 34 millions de foyers n'ont pas les moyens de payer leurs factures d'énergie, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/QANDA_20_1836

² Commission européenne, 2020, In focus: Efficacité énergétique dans les bâtiments

³ Environmental and Energy study institute, 2019, Buildings & Built infrastructure, <https://www.eesi.org/topics/built-infrastructure/description>



Consulter <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

“ Nos bâtiments génèrent 40 % de nos émissions.

Ils doivent devenir plus économes en ressources, moins coûteux et plus durables. Je veux que le plan de relance européen déclenche une vague de rénovations européenne et fasse de notre communauté un leader de l'économie circulaire ».

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne⁶

⁴ European Commission, 2020, Fossil CO₂ emissions of all world countries – 2020 Report

⁵ Renovate Europe, 2020, Building Renovation: a kick-starter for the EU economy, <https://www.renovate-europe.eu/2020/06/10/building-renovation-a-kick-starter-for-the-eu-economy/>

⁶ European Commission, 16 September, 2020, State of the Union Address by President von der Leyen at the European Parliament Plenary, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/SPEECH_20_1655

⁷ Ørsted, 2020, Hornsea One Offshore Wind Farm, <https://hornseaprojects.co.uk/>

Faire réellement bouger les lignes sur le front du changement climatique et des emplois : le programme italien « Superbonus » ouvre la voie

En mai 2020, le gouvernement italien a adopté le décret « Decreto Rilancio » dans le but d'aider à « relancer » l'économie italienne dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Pour accélérer la rénovation du parc immobilier existant, le décret a mis en place le plan financier Superbonus 110 %. Pour être éligible au Superbonus, une rénovation doit améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment d'au moins deux classes d'énergie. Il n'est toutefois pas toujours simple de profiter de ce plan. Il faut répondre à certaines questions notamment sur l'éligibilité au plan, les mesures nécessaires pour atteindre le niveau d'amélioration requis ou la documentation à fournir pour remplir les conditions.

Pour surmonter ces obstacles, le Groupe ROCKWOOL a créé une équipe pour aider les candidats et autres parties prenantes tout au long de la constitution du dossier, dans les phases de planification et de mise en œuvre. Notre équipe propose une installation sur site et à l'extérieur et un support technique, ainsi que des cours de formation pour les installateurs spécialisés.

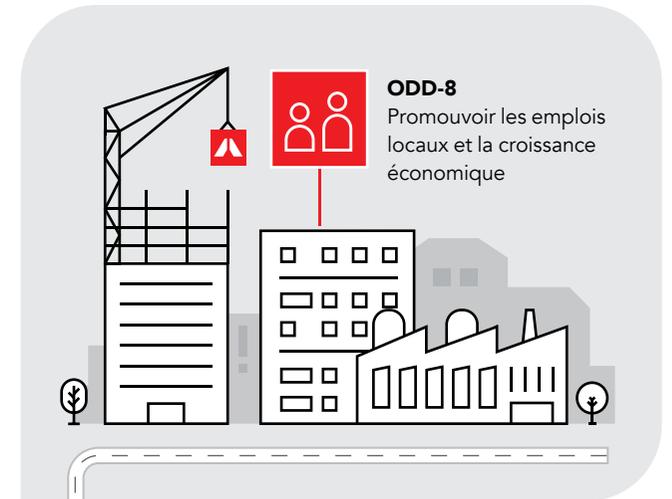
Le plan de Superbonus italien est un exemple parfait d'un mécanisme efficace pour favoriser une relance écologique dans le secteur du bâtiment, en créant de nombreux emplois locaux¹.

“ Servant d'interlocuteur pour les projets de rénovation, le Groupe ROCKWOOL réunit les parties prenantes désireuses d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Cela permet de veiller à prendre en compte tous les détails du projet afin de lever les doutes, d'optimiser le processus et de garantir un projet de rénovation réussi. »

Luca Pofi, Président de CasaClima Network Lazio



Rénovation d'un immeuble à Milan, en Italie



Les produits d'isolation ROCKWOOL vendus en 2020 permettront à nos clients d'économiser environ

55 milliards d'euros
en besoin énergétique pendant toute leur durée de vie.



Environ

35 000 emplois
créés localement dans nos usines à travers le monde et chez nos fournisseurs.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/socioeconomic-impact/>

¹ Renovate Europe, 2020, Building Renovation: a kick-starter for the EU economy
<https://www.renovate-europe.eu/2020/06/10/building-renovation-a-kick-starter-for-the-eu-economy/>

Décarboner nos activités et notre chaîne de création de valeur

En décembre 2020, nous avons annoncé des objectifs de décarbonation mondiaux ambitieux, fondés sur des données scientifiques, qui ont été vérifiés et approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Nous sommes convaincus qu'il est important d'avoir un système de vérification indépendant pour s'assurer que les objectifs sont basés sur des données scientifiques et contribueront à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les principaux éléments des plans de décarbonation du Groupe ROCKWOOL comprennent :

Réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre des usines de 38 % d'ici 2034

(par rapport à l'année de référence 2019)¹

Réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie hors usine de 20 % d'ici 2034

(par rapport à l'année de référence 2019)²

Outre les mesures déjà prises qui ont permis de réduire nos émissions de CO₂ par tonne produite de 9 % depuis 2015, ces objectifs de réduction des émissions absolues représentent une réduction ambitieuse d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie (Scope 1, 2 et 3)³ du Groupe ROCKWOOL en 15 ans. Comme il s'agit d'objectifs absolus, ils englobent également la réduction des émissions supplémentaires générées par la croissance organique dans la période visée (2019-2034).

¹ L'objectif de 38 % couvre les émissions de Scope 1 et Scope 2

² L'objectif de 20 % couvre les émissions de Scope 3

³ Le Greenhouse Gas Protocol a créé des normes et des définitions pour les Scope 1, 2 et 3, qui sont appliquées dans ce rapport. Pour en savoir plus, consultez <https://ghgprotocol.org/>

Nous avons décidé de manière proactive de fixer un objectif spécifique pour l'ensemble de nos émissions de Scope 3 même si cela n'était pas demandé par SBTi.

Nous avons fait ce choix, car nous considérons que l'atteinte d'une société neutre en carbone nécessite de voir plus loin que la fabrication, vers la limitation des émissions sur l'ensemble du cycle de vie, y compris en fin de vie.

Nous viserons également la réduction continue de l'intensité des émissions de carbone (carbone émis par tonne produite) de notre production.



“ Nous félicitons le Groupe ROCKWOOL qui fait partie des leaders de son secteur en ayant reçu l'approbation de l'initiative Science Based Targets pour ses objectifs de réduction des émissions », déclare Alberto Carrillo Pineda, Directeur Science Based Targets chez CDP, l'un des partenaires de l'initiative Science Based Targets. En fixant des objectifs ancrés dans la science du climat, le Groupe ROCKWOOL se prépare pour réussir la transition vers une économie zéro émission nette. »

L'initiative Science Based Targets

Pendant sa durée de vie, l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2020 économisera



le carbone émis et l'énergie consommée pendant sa production.

📄 Consulter <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

Innovation technologique

Les nouveaux engagements de décarbonation du Groupe ROCKWOOL s'appuient sur notre statut existant d'entreprise à intensité de carbone nette négative. En effet, pendant toute la durée de vie de son utilisation, l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2020 permettra d'économiser 100 fois le carbone émis et l'énergie consommée pendant sa production¹. Recyclable à l'infini sans perte de performances, la laine de roche se distingue également des matériaux de construction non recyclables qui pourraient sinon être incinérés et générer des émissions en fin de vie. Le recyclage de la laine de roche dans nos usines contribue, également, à réduire les émissions de carbone liées à la production.

Fruit des efforts que nous menons depuis des décennies pour améliorer l'efficacité énergétique de nos propres opérations, la réduction des émissions directes de notre production est un élément clé de notre innovation technologique. Par exemple, nous développons à grande échelle la technologie de fusion électrique, particulièrement adaptée d'un point de vue environnemental dans les pays où le réseau électrique est déjà bas carbone. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi notre

usine de Moss, en Norvège, pour piloter le plus grand four électrique du secteur.

Alors que nous poursuivons la décarbonation, nous récoltons déjà les bénéfices d'investissements importants dans la technologie leader de fusion avec utilisation flexible des carburants qui nous permet de passer du charbon à des carburants à intensité carbone moins élevée tels que le gaz naturel ou le biogaz dans les sites où cette technologie est utilisée. En plus de la conversion de nos deux usines danoises au gaz naturel en 2020 et de leur certification au biogaz neutre pour le climat en 2021, l'une de nos chaînes de production en Pologne passera au gaz naturel en 2021. Notre dernière usine en construction aux États-Unis fonctionnera également au gaz naturel à la place du charbon.

Nous prévoyons de convertir d'autres chaînes de production en employant cette technologie de fusion avec utilisation flexible des carburants, du charbon au gaz, dans les quelques années qui viennent. Désormais, les enseignements tirés de ces multiples innovations et nos efforts continus en matière d'efficacité énergétique seront appliqués dans l'ensemble des opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL.



Utiliser moins de ressources et rendre le reste plus écologique

1. La réduction de la consommation d'énergie et la génération d'énergies renouvelables sont les moyens les plus efficaces et économiques de décarboner la société².
2. Économiser l'énergie même si cette énergie est renouvelable permet de réduire les besoins en capacité du système énergétique global, en rendant ainsi la transition vers les énergies renouvelables encore plus économique. Par exemple, le conseil Material Economics estime que 22 milliards d'euros peuvent être économisés en isolant les bâtiments en Europe au lieu d'augmenter la capacité des énergies renouvelables³.
3. L'efficacité énergétique est un catalyseur pour les systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables thermiques telles que les pompes à chaleur, car elle réduit les frais nécessaires en amont et les rend plus efficaces et donc plus économiques⁴.

¹ Y compris les émissions en amont, de l'extraction et du transport des matières premières et des carburants

² Fraunhofer Institute, 2015, How energy efficiency cuts costs for a 2-degree future

³ Material Economics, 2018, Internal Analysis for ROCKWOOL

⁴ Guidehouse, 2020, Internal report



Le Groupe ROCKWOOL remporte le prix européen de l'environnement 2020 pour ses processus de production durables

Dans le cadre des prix européens de l'environnement pour les entreprises, la Société danoise des ingénieurs a sélectionné le Groupe ROCKWOOL comme vainqueur 2020 pour le Danemark pour ses processus durables, ce qui nous qualifie automatiquement pour la catégorie des prix européens pour les entreprises, dont les vainqueurs seront sélectionnés en 2022.

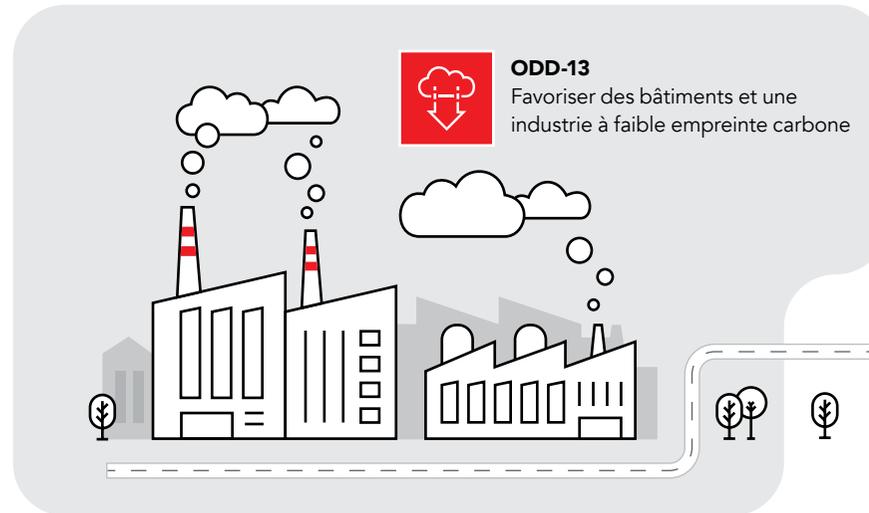
Le prix décerné pour les processus durables récompense le développement et la mise en œuvre de processus innovants qui contribuent considérablement à une société plus durable en réduisant l'impact environnemental des processus de production. Le Groupe ROCKWOOL est fier d'avoir développé une technologie primée qui nous permet de convertir nos processus essentiels de fusion de la roche, du charbon au gaz dans les usines utilisant cette nouvelle technologie.



Björn Andersen, Vice-président directeur, Opérations et technologie du Groupe ROCKWOOL avec le prix européen pour l'environnement 2020

Réduire nos émissions sur le cycle de vie de Scope 3

La majeure partie de nos émissions de Scope 3¹ est générée avant l'étape de fabrication sous la forme des matériaux et de l'énergie achetés. Nous chercherons à réduire ces émissions par plusieurs moyens. L'électrification de nos usines permettra par exemple de supprimer les émissions de la production et du transport de combustibles tels que le coke. Dans les années qui viennent, nous étudierons avec nos fournisseurs des moyens de réduire l'intensité des émissions de carbone des matériaux achetés. Nos émissions après l'étape de fabrication sous la forme du transport des produits, des chantiers de construction et de l'élimination des déchets sont limitées comparativement. Par exemple, l'accent que nous mettons sur le recyclage permettra de garantir des émissions de fin de vie relativement faibles.



L'isolation technique ROCKWOOL vendue en 2020 économisera

0,8 milliard de tonnes

de CO₂ pendant toute sa durée d'utilisation : plus que les émissions annuelles de carbone de l'Allemagne².

Consultez <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>



Installation de Rockflow à Rosmalen, aux Pays-Bas



Des solutions innovantes pour l'adaptation au climat dans les villes

Rockflow fait partie de nos chaînes de production qui contribuent significativement à l'adaptation au climat dans les villes en :

- collectant de grandes quantités d'eau de pluie dans des tampons souterrains ;
- réduisant le risque de contamination des eaux de surface causée par le débordement des systèmes d'égouts et
- aidant à rétablir le bilan hydrique naturel dans les villes.

Rockflow fait partie des opportunités commerciales incluses dans notre rapport annuel sur le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) via CDP (www.cdp.net).

¹ Le Greenhouse Gas Protocol a créé des normes et des définitions pour les Scope 1, 2 et 3, qui sont appliquées dans ce rapport. Pour en savoir plus, consultez <https://ghgprotocol.org/>

² European Commission, 2020, Fossil CO₂ emissions of all world countries – 2020 Report

La circularité dans les environnements bâtis

Avec l'augmentation constante de la population mondiale, la pression sur les ressources naturelles ne peut que s'accroître. Dans le secteur du bâtiment, les déchets de construction et de démolition représentent plus d'un tiers de tous les déchets générés dans l'Union européenne¹. Cela montre clairement le besoin d'une économie circulaire, un système dans lequel les matériaux sont utilisés pendant longtemps et à la fin de leur utilisation sont réutilisés ou recyclés au lieu d'être éliminés. Dans une économie circulaire, il n'y a pas de déchets, simplement des ressources valorisables. Le Groupe ROCKWOOL est un précurseur dans le domaine du recyclage dans l'industrie de la construction.

Mettre en pratique la circularité dans notre secteur

La circularité est une priorité stratégique essentielle pour le Groupe ROCKWOOL et elle joue un rôle crucial dans notre contribution à la création de communautés résilientes. Nous utilisons une matière naturelle abondante et nous la traitons pour qu'elle conserve ses propriétés pendant des décennies. Nos produits sont durables, faciles à démonter et la laine de roche qui les compose peut être réutilisée et recyclée à l'infini. La durabilité de notre isolation, qui a une durée de vie de plus de 55 ans², contribue à augmenter l'optimisation des ressources.

De plus, notre technologie nous permet de surcycliser les déchets d'autres industries au lieu de mettre ces matériaux en décharge. Nous revalorisons les déchets provenant de l'industrie de l'aluminium, des centrales électriques et des installations publiques de traitement des eaux usées. En conséquence, dans certaines régions et chaînes de production, nos produits en laine de roche peuvent contenir jusqu'à 75 % de matériaux recyclés.

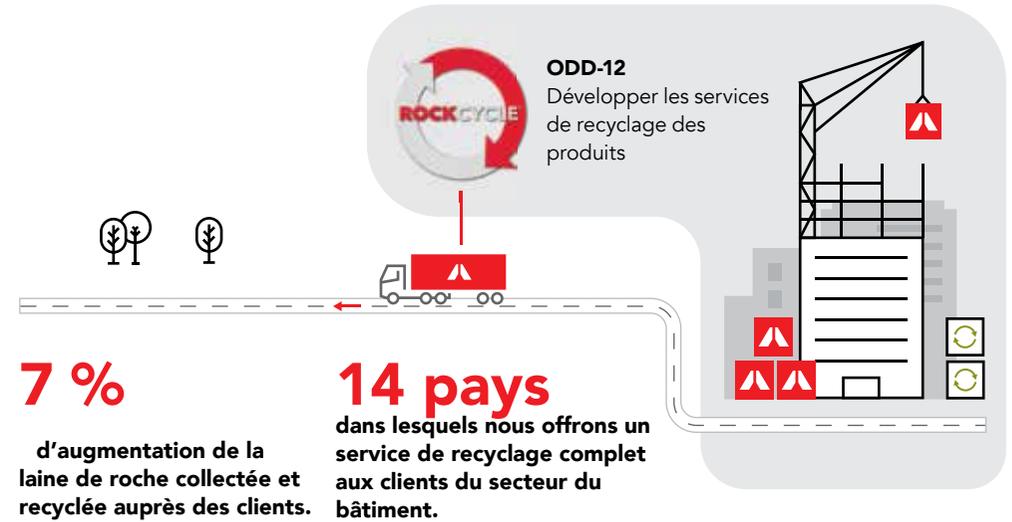
C'est un excellent point de départ. Mais, nous ne comptons pas nous arrêter là. Nous innovons

dans notre secteur pour appliquer les principes d'une économie circulaire, en mettant en place un écosystème d'écologie industrielle dans lequel les déchets d'un secteur deviennent une ressource pour notre production et vice-versa.

Nos perspectives sont vastes. En appliquant les principes de base (voir p. 19) de l'économie circulaire dans nos activités, nous fournissons des produits plus performants à nos clients. Nous réduisons la consommation de matières premières et nous limitons notre impact sur le changement climatique.

Boucler la boucle des matériaux ROCKWOOL

Compte tenu des ressources limitées de la planète et de l'augmentation de la population, nous sommes convaincus qu'aucun matériau recyclable ne doit être mis en décharge ou incinéré mais plutôt réutilisé ou surcyclé/recyclé dans de nouveaux produits. Grâce à nos décennies d'expérience en recyclage des matériaux de construction, nous savons que l'un de nos principaux moyens d'atteindre cet objectif passe par notre service de collecte de déchets Rockcycle®. Ce service rapporte les déchets de laine de roche des clients



du secteur du bâtiment dans nos usines, où ils sont recyclés en laine de roche neuve !

En 2020, nous avons mis en place de nouveaux programmes Rockcycle® en Autriche, en Italie et au Royaume-Uni, élargissant notre offre de 11 à 14 pays. Nous sommes ainsi en bonne voie d'atteindre l'objectif visé pour 2022 : proposer des services complets de collecte des déchets dans 15 pays.



Rockcycle® en action à Leipzig

Notre service Rockcycle® soutient un grand ensemble de logements à Leipzig, en Allemagne visant à réduire considérablement la quantité de déchets qui autrement seraient mis en décharge. Construite au début des années 1980, la façade de l'ensemble de logements est actuellement rénovée avec l'isolation en laine de roche ROCKWOOL.

Généralement, la découpe de panneaux d'isolation à la dimension sur un chantier de construction comme celui-ci entraînerait la mise au rebut de 5 à 10 % des matériaux. À la place, grâce à Rockcycle®, les chutes de matériaux sont collectées et renvoyées dans nos usines pour y être traitées et recyclées en laine de roche neuve offrant la qualité et les propriétés thermiques et de durabilité initiales.

¹ Commission européenne, 2020, Déchets de construction et de démolition

² FIW (German test and research institute), Durability Project Mineral Wool, 2016

Partager nos enseignements pour renforcer les connaissances et les capacités

Le déploiement de Rockcycle® sur différents marchés nous permet d'en apprendre beaucoup sur le fonctionnement de l'économie circulaire dans la pratique, de la logistique à la réglementation en passant par l'explication de nos services aux clients. Nous partageons ces enseignements avec d'autres acteurs du secteur de la construction, ce qui renforce les capacités et les connaissances sur ce qui fonctionne le mieux dans l'environnement urbain.

Évoluer vers des sites de production zéro déchets

Parallèlement, nous réduisons nettement les déchets issus de nos processus de production que nous mettons en décharge. Nous avons fixé un objectif de réduction des déchets issus de la production mis en décharge de 85 % d'ici 2030 par rapport à 2015, avec un objectif intermédiaire de réduction de 40 % en 2022. En 2020, nous avons atteint notre objectif de 2022 avec deux ans d'avance en réduisant les déchets mis en décharge de 50 %, un résultat dont nous sommes très fiers.

réduction de

50 %

des déchets mis en décharge

Nous contribuons à supprimer jusqu'à

70 %

du gaspillage énergétique dès la conception.

La circularité de nos produits



“

Le traitement et la collecte de matériaux via Rockcycle® montrent notre engagement dans l'économie circulaire. En combinant une technologie innovante avec un service de haute efficacité, nous réduisons la quantité de déchets qui partent à la décharge, ce qui limite notre impact sur l'environnement et notre utilisation des ressources naturelles. »

Angelo Luigi Marchetti, PDG de Marlegno S.r.l. (entreprise de construction)



Les principes clés de l'économie circulaire en action

Voici comment nous appliquons les trois principes clés de l'économie circulaire (tels que définis par la Fondation Ellen MacArthur) au sein du Groupe ROCKWOOL.

Supprimer les déchets dès la conception

Nos produits d'isolation des bâtiments de très haute qualité contribuent à supprimer jusqu'à 70 % du gaspillage énergétique dès la conception¹. De plus, en collectant et en recyclant nos produits et en utilisant les flux de déchets d'autres industries, nous réduisons les déchets globaux des secteurs de la construction et de la production.

Continuer à utiliser les produits et les matériaux

Des tests montrent que notre isolation conserve sa fonctionnalité et son intégrité pendant plus de 55 ans², offrant la même performance thermique que le jour où elle a été fabriquée.

Régénérer les systèmes naturels

En décarbonant notre production, en réduisant le gaspillage énergétique et notre dépendance aux matières premières vierges et en limitant l'empreinte carbone globale de l'environnement urbain, nous contribuons à créer une société plus saine, plus prospère et plus circulaire.

¹ European Commission, 2016, 10 things you didn't know about heating & cooling, https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/DG_Energy_Infographic_heatingandcolling2016.jpg

² FIW (German test and research institute), Durability Project Mineral Wool, 2016

L'avenir et les défis qu'il faudra relever

Malgré notre désir d'appliquer les principes de l'économie circulaire dans les activités du Groupe ROCKWOOL, nous rencontrons des obstacles importants sur notre chemin. Par exemple, les codes de classification des déchets et les limitations transfrontalières peuvent compliquer la collaboration au sein de la chaîne de création de valeur. Nous rencontrons aussi des obstacles politiques tels que les faibles taxes de mise en charge qui découragent les entreprises de développer leur recyclage. Étant donné que le secteur de l'environnement urbain représente plus de 30 % des déchets totaux et des émissions de gaz à effet de serre générés dans l'UE¹, il est nécessaire d'adopter une réglementation plus forte et plus proactive.

Cela offre également des opportunités

La lutte contre le changement climatique dans l'UE porte déjà ses fruits, et nous nous réjouissons de l'importance accordée à la circularité des matériaux et des produits après l'introduction du nouveau Plan d'action pour l'économie circulaire.

Nous sommes déterminés à apporter notre contribution pour concrétiser cette vision et nous continuerons à renforcer notre modèle économique circulaire à travers des collaborations innovantes avec la Fondation Ellen MacArthur au sein de laquelle nous explorons et contribuons à la base de connaissances sur l'économie circulaire dans l'environnement bâti et nous encourageons des cadres réglementaires plus favorables.

Nos produits peuvent contenir jusqu'à

75 %

de matériaux recyclés dans certaines régions et chaînes de production



Usine Øster Doense, au Danemark



« L'économie circulaire permettra à l'Europe de gérer et de réduire sa dépendance aux ressources, d'améliorer sa compétitivité, de réduire notre impact sur l'environnement et le climat et d'offrir des opportunités de nouveaux emplois locaux ».

Janez Potočnik,
co-président, International Resource Panel.



Grand Prix B2B

ROCKWOOL France a reçu le prestigieux Grand Prix B2B pour le service innovant de collecte des déchets du Groupe, Rockcycle®.

Matthieu Biens, Directeur Marketing et développement de ROCKWOOL pour l'Europe du Sud, déclare : « Nous avons lancé Rockcycle® sur le marché français en 2012. À l'époque, nous étions le premier acteur du secteur à offrir ce type de service. Aujourd'hui, les déchets sont devenus une question cruciale dans le secteur de la construction et nous sommes considérés comme un chef de file dans ce domaine, ouvrant la voie aux autres. Les architectes et les designers sont désireux désormais d'inclure ce service comme un « must » sur chaque chantier. »



¹ Commission européenne, 2020, In focus: Energy efficiency in buildings

Repenser les chaînes alimentaires urbaines

L'économie circulaire ne consiste pas uniquement à boucler la boucle des matériaux et à réduire le volume des déchets mis en décharge, même si cela est important. La circularité implique également une refonte de l'approche internationale de l'utilisation des ressources et des équipements dans nos activités quotidiennes et nos principales chaînes de création de valeur telles que la production alimentaire. C'est dans ce domaine que nos solutions hydroponiques Grodan peuvent jouer un rôle encore plus important dans les futures solutions.

D'ici 2050, 80 % de tous les aliments seront consommés dans les villes¹, ce qui accroît la pression sur les chaînes d'approvisionnement entre les centres urbains et l'environnement périurbain/rural. Il est donc important d'améliorer la productivité des cultures dans les environnements aux ressources limitées.

Les solutions hydroponiques Grodan permettent aux agriculteurs d'utiliser 53 % d'eau en moins pour les cultures et de bénéficier d'un rendement accru de 76 % par rapport aux solutions dans le sol.

L'eau économisée (millierm3) par les produits de culture de précision vendus par rapport aux solutions dans le sol



Augmentation du rendement (kt) des légumes par les produits de culture de précision vendus par rapport aux solutions dans le sol



Permettre aux agriculteurs d'utiliser

53 %

moins d'eau pour avoir

76 %

de rendements supplémentaires



Fermes verticales

Les fermes verticales ont pour but de changer le mode de culture et d'expédition des légumes au client. En moyenne, aux États-Unis, les aliments parcourent environ 1500 miles² (2414 km) et perdent ainsi, en moyenne, 30 %³ de leur valeur nutritionnelle avant d'arriver dans l'assiette. Parce que les fermes verticales intérieures ont besoin de moins de terre, fonctionnent en couches empilées et toute l'année, ces innovateurs du secteur agricole peuvent fournir des produits plus frais et plus savoureux plus rapidement au client. De plus, cela permet d'éviter la consommation de carburant supplémentaire et le besoin de conservateurs chimiques pour assurer la fraîcheur du produit sur de longs trajets.

80 Acres Farms est l'un des précurseurs dans ce domaine et gère cinq exploitations n'utilisant aucun pesticide aux États-Unis. En utilisant les solutions hydroponiques avec la laine de roche Grodan, ses fermes continuent de tirer parti des innovations les plus récentes dans le domaine de l'agriculture. Résultat : elles produisent 300 fois plus d'aliments que des fermes ordinaires. De plus, les cultures utilisent 100 % d'énergie renouvelable et 97 % d'eau en moins⁴.



ODD-6

Améliorer l'efficacité hydrique dans l'horticulture



ODD-2

Permettre une production alimentaire plus efficace



❶ Consulter <https://www.rockwool.com/group/sustainable-growing/#methodology>

¹ Fondation Ellen MacArthur, 2019, Cities and circular economy for food, https://www.ellenmacarthurfoundation.org/assets/downloads/CCEFF_Full-report-pages_May-2019_Web.pdf

² Center for Urban Education Sustainability and Agriculture, 2021, How far does your food travel to get to your plate?, <https://cuesa.org/learn/how-far-does-your-food-travel-get-your-plate#:~:text=It%20is%20estimated%20that%20the,large%20quantities%20of%20fossil%20fuels.>

³ Chicago Tribune, 2013, Most produce loses 30 percent of nutrients three days after harvest, <https://www.chicagotribune.com/dining/ct-xpm-2013-07-10-chi-most-produce-loses-30-percent-of-nutrients-three-days-after-harvest-20130710-story.html>

⁴ 80 Acres Farms, 2020, Our Story, <https://www.80acresfarms.com/our-story/>

Des quartiers sains et protégés contre le feu

Les bâtiments ont un impact énorme sur nos vies, affectant la santé environnementale, physique et mentale, la productivité et le développement de l'enfant. En moyenne, nous passons 90 % de notre temps à l'intérieur¹. Ce chiffre a même augmenté l'année dernière en raison de la pandémie de COVID-19. Les produits ROCKWOOL permettent de créer des environnements intérieurs sûrs et sains, en améliorant l'acoustique et le confort thermique sans exposer les occupants de logements et de bâtiments à des matériaux dangereux et tout en améliorant la résistance au feu des constructions.

Sécurité incendie

Avec la hausse continue de la population des villes créant des environnements urbains toujours plus densément peuplés, la sécurité incendie devient encore plus importante. Cette population veut naturellement vivre, travailler, étudier et se soigner dans des bâtiments qui garantissent sa sécurité.

Les responsables politiques, les organismes de réglementation, les propriétaires immobiliers et entreprises de construction, les financiers, les compagnies d'assurance et les fabricants de matériaux de construction ont une grande responsabilité. Ils doivent s'assurer que les bâtiments sont conçus, construits, rénovés et entretenus en mettant au premier plan la sécurité des personnes et la résistance du bâtiment.

Dans les immeubles de grande hauteur et à haut risque tels que les écoles, les établissements de santé ou autres structures où les évacuations d'urgence peuvent prendre plus de temps, il est essentiel pour la sécurité incendie d'utiliser des

matériaux de construction, tels que l'isolation et le revêtement, incombustibles pour les nouvelles constructions et en rénovation. Alors que l'Europe souhaite multiplier par deux le taux de rénovation d'ici la fin de cette décennie, cet aspect prend encore plus d'importance.

La tragédie de l'incendie de la tour Grenfell en 2017 à Londres rappelle à tous que la rénovation pour l'efficacité énergétique ou pour une amélioration esthétique ne doit jamais être effectuée aux dépens de la sécurité incendie et que cela peut être évité grâce aux nombreux matériaux de construction incombustibles disponibles sur le marché.

Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous continuerons de défendre les règles de sécurité incendie qui exigent une isolation et un revêtement incombustibles dans les immeubles de grande hauteur et les bâtiments à haut risque. La meilleure approche pour ce type de bâtiments est d'opter pour des produits simples et sûrs.



Lorsque l'isolation incombustible et l'électricité solaire photovoltaïque vont de pair

Même s'il est logique d'utiliser des toits adaptés pour poser des panneaux photovoltaïques afin de produire de l'électricité, ce n'est pas sans risque.

Le nombre d'incendies impliquant des panneaux photovoltaïques posés sur un toit a augmenté ces 10 dernières années², ce qui soulève des inquiétudes concernant le risque incendie et l'implication des panneaux dans l'accélération de la propagation du feu.

L'installation d'une isolation en laine de roche incombustible peut jouer un rôle important dans la protection des personnes et des biens. Le Groupe ROCKWOOL collabore actuellement avec l'Université d'Édimbourg sur un projet de recherche pour mieux comprendre ces risques et comment les limiter.

¹ Neil E. Klepeis, 2001, The National Human Activity Pattern Survey (NHAPS): A Resource for Assessing Exposure to Environmental Pollutants

² SFPE connectedcommunity.org, 2015, Fires in Photovoltaic Systems: Lessons Learned from Fire Investigations in Italy



Tours Bièvre : allier sécurité incendie et design

Le revêtement extérieur Rockpanel Woods et les produits d'isolation ROCKWOOL ont été choisis pour doter les tours résidentielles vieillissantes d'une touche naturelle et harmonieuse, tout en accordant la priorité à la sécurité incendie.

Les tours Bièvre sont situées dans la ville d'Antony, à seulement 11 km du centre de Paris. Dans un

complexe immobilier un peu démodé, le nouveau look apporté par la rénovation a tout de suite séduit les résidents. Ces derniers sont également rassurés de vivre dans un environnement considérablement sécurisé grâce à l'isolation en laine de roche incombustible.

Dans les immeubles de grande hauteur, la sécurité incendie est primordiale. « Après avoir effectué des recherches poussées, nous avons opté pour une combinaison d'isolation en laine de

roche ROCKWOOL et de revêtement de façade Rockpanel Woods and Colours », explique Irèna Morawiec, Architecte associée chez Groupe Arcane Architectes, qui a été chargée de la conception de la rénovation des tours Bièvre, et ajoute : « Les panneaux Rockpanel Woods ressemble à s'y méprendre à du bois. C'est vraiment étonnant. »

Le nouveau design extérieur accrocheur des tours se reflète également dans l'ensemble du quartier.

L'importance d'un environnement intérieur sain

La température, la lumière et la qualité de l'air d'un bâtiment sont autant de facteurs qui ont un impact sur notre santé. Les températures trop froides ou trop chaudes, les courants d'air et l'humidité peuvent notamment favoriser les moisissures. Ces dernières peuvent être à l'origine de l'asthme et de maladies respiratoires. Les études montrent que :

- Les personnes qui vivent dans des logements humides¹ ont 40 % de chances de plus de développer de l'asthme² ;
- Les performances professionnelles diminuent de 6 %³ dans un environnement trop chaud ; et
- Une mauvaise circulation de l'air dans les bâtiments peut entraîner divers problèmes de santé tels que la fatigue, des nausées, des maux de tête et la toux⁴.

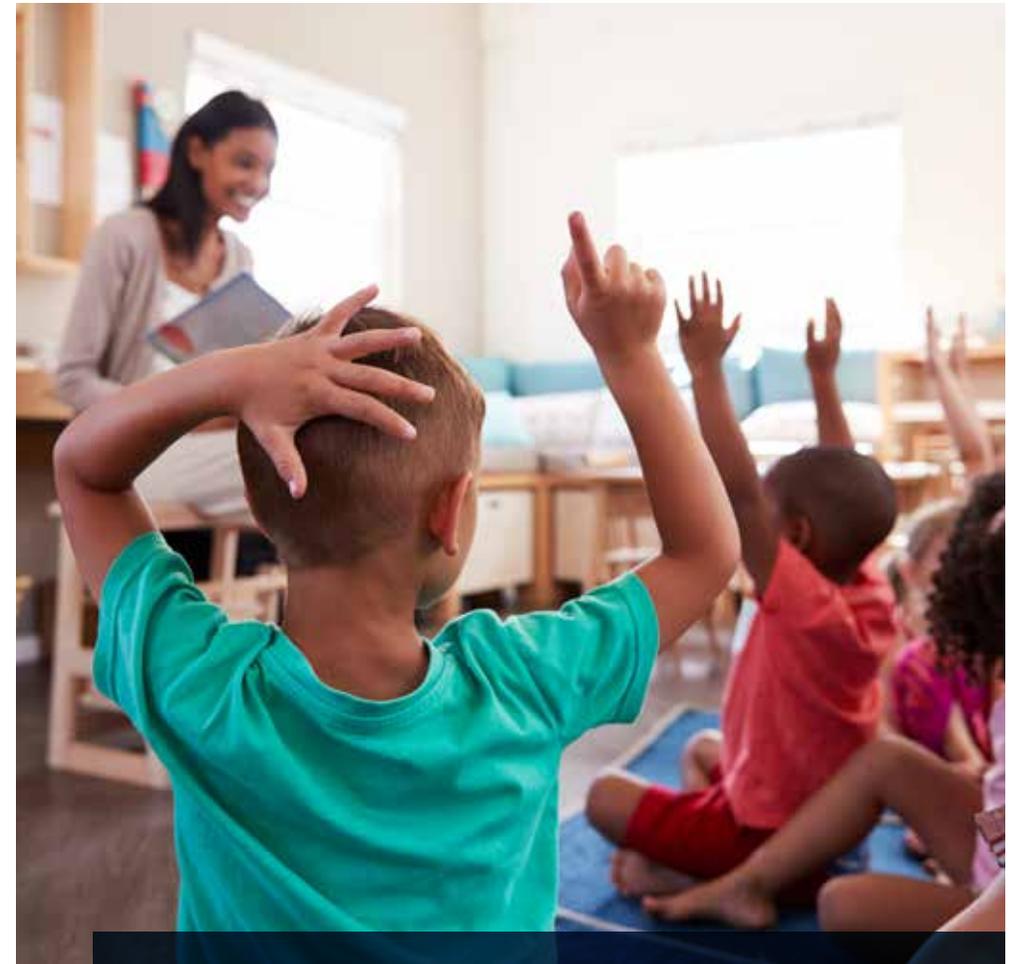
Ces problèmes peuvent être limités en utilisant les solutions ROCKWOOL lors de la rénovation énergétique.

En ce qui concerne l'acoustique, le bruit peut également avoir un impact néfaste sur notre bien-être. En effet, une exposition continue à des

niveaux de bruit élevés a une influence négative sur notre santé, augmentant le niveau de stress et amenuisant la productivité⁴.

Dans les écoles, le bruit élevé peut empêcher les enfants d'entendre les enseignants et avoir un impact sur l'intelligibilité de la parole⁵. Il est donc primordial d'optimiser l'acoustique dans les bâtiments neufs et rénovés pour le bon développement de l'enfant. En permettant aux élèves de bien entendre et comprendre leurs enseignants et en améliorant ainsi leurs conditions d'apprentissage, les produits Rockfon jouent un rôle important.

En 2020, Rockfon est devenu un membre important de l'International Well Being Institute (IWBI) (Institut international du bien-être). Ce partenariat reflète notre engagement à créer des produits et des solutions qui valorisent les espaces et augmentent le bien-être et la productivité. Il montre également notre désir de renforcer nos relations et de collaborer avec d'autres membres d'instituts ambitieux qui partagent les mêmes valeurs et aspirations au bien-être que nous.



« À travers le programme de l'International Well Being Institute (IWBI) dont nous sommes membres, Rockfon agit pour tirer parti de l'expertise d'IWBI et montrer la voie en développant les lieux qui donnent la priorité aux personnes. En tant que membre important, l'entreprise démontre son engagement à promouvoir la santé et le bien-être au travers de la collaboration, de la promotion et de l'innovation », déclare la Directrice commerciale d'IWBI, Jessica Cooper.



❗ Consulter <https://www.rockwool.com/group/acoustic-impact/>

¹ Organisation mondiale de la Santé, 2009, Dampness and Mould, https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0017/43325/E92645.pdf

² Fraunhofer IBP, 2016, Mould and dampness in European homes and their impact on health, <https://www.ibp.fraunhofer.de/content/dam/ibp/ibp-neu/de/dokumente/publikationen/eeer/report-mould-dampness-impact-on-health.pdf>

³ World Green Building Council, 2016, <https://www.worldgbc.org/news-media/green-offices-keep-staff-healthy-and-happy-are-improving-productivity-boosting-businesses>

⁴ Buildings2030, novembre 2017, Building 4 People, white paper: People-Centric buildings for European Citizens

⁵ Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), 2009, Noise and Its Effects on Children – Information for parents, teachers, and childcare providers



Rockfon et ROCKWOOL UK ont participé à la construction d'hôpitaux temporaires au Royaume-Uni pendant la première vague de la pandémie de COVID, une réponse rapide dans des conditions extraordinaires

Rockfon et ROCKWOOL UK ont contribué pour aider le Royaume-Uni à mettre en service ses

« hôpitaux Nightingale » le plus rapidement possible. Les hôpitaux Nightingale de la National Health Service (NHS) sont sept hôpitaux de soins intensifs temporaires répartis dans différentes villes du Royaume-Uni.

La construction des hôpitaux a nécessité un effort coordonné de tous les acteurs du secteur de la construction : les entrepreneurs, distributeurs, installateurs et fabricants ont tous joué un rôle crucial pour aider la NHS. Rockfon et ROCKWOOL UK ont soutenu cet effort, grâce à leurs équipes capables de répondre rapidement avec des délais de livraison de moins de 48 heures.

« L'amélioration du bien-être des personnes et du confort intérieur est notre point fort, et nous en faisons la démonstration ici », déclare Nigel Watkins, Directeur commercial de Rockfon UK & ROI. « Le fait que nous puissions apporter une aide pratique et efficace aux patients atteints du COVID-19 et à la NHS dans cette période est une leçon d'humilité et me remplit de fierté. Travailler dans une telle urgence et avec des enjeux aussi élevés nous a aidés à renforcer nos relations avec nos principaux sous-traitants et installateurs, et montre ce que le secteur de la construction peut faire en s'impliquant et en collaborant autour d'une cause commune.



Dossier et données

Ce dossier présente aux investisseurs et aux autres parties prenantes un aperçu plus détaillé des priorités du Groupe ROCKWOOL en matière de développement durable, y compris nos principaux enjeux, nos modes de fonctionnement en tant qu'entreprise responsable et la façon dont nous assurons la conformité et respectons les droits de l'homme, ainsi que l'avancement de nos objectifs de développement durable et des ODD.

Dans cette section

- 28** Impacts produits et autres impacts indirects
- 29** Climat et énergie
- 30** Gestion de l'environnement
- 31** Déchets et recyclage
- 32** Sécurité et questions sociales
- 34** Gouvernance d'entreprise
- 35** Principes comptables
- 38** Rapport d'assurance modérée
- 39** Performance selon les critères d'ESG

Impacts produits et autres impacts indirects

Nous suivons de multiples indicateurs qui quantifient la façon dont les produits ROCKWOOL sont utiles à la société, et plus spécifiquement, font progresser les ODD des Nations Unies.

Performance des ODD : Indicateurs des impacts produits et autres impacts indirects

Indicateur	Valeur	2018	2019	2020	Note	ODD
Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	Millions de tonnes de CO ₂	206	201	186	1	13
Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation industrielle vendue	Millions de tonnes de CO ₂	1 176	1 000	796	1	13
Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	TWh	908	888	874	1	7
Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation technique vendue	TWh	5 372	4 554	3 572	1	7
Émissions de particules dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	85	79	62	2	7
Émissions de dioxyde de soufre dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	256	246	224	2	7
Émissions d'oxydes d'azote dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	302	295	264	2	7
Eau économisée par les produits de culture de précision vendus	milliers de m ³	94	101	109	3	6
Engrais économisé par les produits de culture de précision vendus	t	15 810	17 059	18 366	3	2
Réduction de l'utilisation des sols par les produits de culture de précision vendus	ha	27 469	29 639	31 910	3	2
Augmentation du rendement des légumes par les produits de culture de précision vendus	milliers de tonnes	1 940	2 092	2 253	3	2
Laine de roche collectée et recyclée par les services de recyclage du Groupe ROCKWOOL	t	123 000	152 000	163 000	4	12

Indicateur	Valeur	2018	2019	2020	Note	ODD
Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues	Nombre d'élèves	1 666 000	1 994 000	1 846 000	5	3
Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues	Nombre d'enseignants	82 511	97 115	90 085	5	3
Emplois créés par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directs et indirects avec les fournisseurs)	ETP		40 000	35 000	6	8
Valeur économique créée par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directe et indirecte)	Millions d'euros		2 757	2 602	6	8
Valeur économique de l'énergie économisée par les produits d'isolation ROCKWOOL	Millions d'euros		77 000	55 000	6	8

¹ Les économies d'énergie et d'émissions de carbone pendant la durée de vie de nos produits d'isolation des bâtiments et d'isolation technique vendus sont calculées à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

² Total annuel d'émissions atmosphériques dues à la production d'énergie de chauffage évitées grâce à notre isolation des bâtiments vendue, calculé à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

³ Comparaison quantitative entre les systèmes de culture sur sol et les systèmes en laine de roche effectuée à l'aide de la méthode développée par l'université de Wageningen.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/sustainable-growing/#methodology>

⁴ Isolation des bâtiments en laine de roche reçue dans nos usines pour le recyclage et poids sec estimé de substrat en laine de roche recyclé. Les valeurs de 2018 et 2019 sont ajustées en excluant les déchets d'emballage récupérés (plastique et palettes).

⁵ L'impact des produits acoustiques vendus sur les conditions d'apprentissage est calculé à l'aide de la méthode développée par Rambøll, qui valide également les résultats annuels. En 2020, la recherche à la base de la méthode a été mise à jour par Rambøll et appliquée pour 2018 et 2019.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/acoustic-impact/>

⁶ La contribution des activités globales du Groupe ROCKWOOL pour les emplois et la croissance est calculée à l'aide d'une méthode mise au point par Copenhagen Economics.

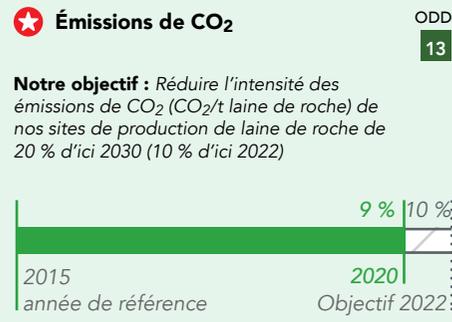
Consulter <https://www.rockwool.com/group/socioeconomic-impact/>

Performance opérationnelle : climat et énergie

La réduction des émissions liées à la production est depuis longtemps au centre de nos efforts pour le climat. Pour soutenir cet objectif à long terme et guider nos engagements pour lutter contre le changement climatique, nous nous sommes engagés dans l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2020. Nous avons fixé des objectifs basés sur des données scientifiques pour réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre dans les usines (Scope 1 et 2) de 38 % et les émissions absolues de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie hors usine (Scope 3) de 20 % d'ici 2034, en prenant comme année de référence 2019. Ces objectifs représentent une réduction ambitieuse d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre du Groupe ROCKWOOL sur l'ensemble du cycle de vie d'ici 2034.

Nous récoltons déjà les fruits d'investissements importants dans les nouvelles technologies. En décembre 2020, nous avons démarré la production dans le plus grand four électrique du secteur, un investissement soutenu par le ministère norvégien du Climat et de l'énergie Enova. Nous avons également développé la technologie innovante de fusion avec utilisation flexible des carburants qui nous permet de passer du charbon à des carburants à intensité carbone moins élevée tels que le gaz naturel ou le biogaz dans les sites où cette technologie est utilisée. En 2020, nos deux usines danoises ont été converties au gaz naturel et certifiées au biogaz neutre pour le climat en janvier 2021.

Avancement de nos objectifs de développement durable



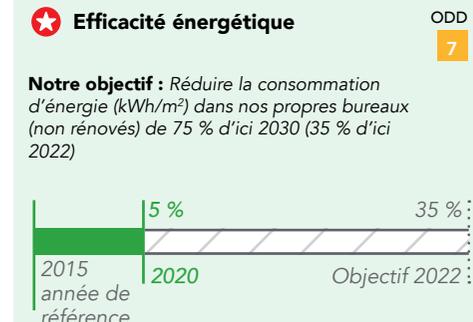
En 2020, nos émissions absolues de gaz à effet de serre dans les usines (Scopes 1 et 2) ont été réduites de 10 % et les émissions absolues de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie hors usine (Scope 3) de 11 % d'ici, en prenant comme année de référence 2019.

Ces objectifs de réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre viennent s'ajouter à notre objectif de développement durable visant l'amélioration de l'intensité des émissions de carbone (tonne de CO₂ par tonne de laine de roche produite) dans nos sites de production de laine de roche de 20 % d'ici 2030 avec un objectif intermédiaire de 10 % d'ici 2022, par rapport à 2015. En 2020, nous avons amélioré notre intensité des émissions de carbone, avec une intensité globale inférieure de 9 % à celle de 2015. Exemples de mesures clés qui ont contribué à ces améliorations :

- Conversion de deux usines danoises au gaz naturel ;
- Amélioration du processus de fusion et de l'efficacité de la production dans nos usines à Elabuga, en Russie et à Grand Forks, en Colombie britannique et
- Achats de garanties d'origine pour l'électricité que nous consommons dans nos usines norvégienne et polonaise.

La baisse des volumes de production en 2020 a réduit l'impact positif de ces actions sur l'objectif d'intensité des émissions de CO₂ tout en ayant un impact positif sur les objectifs absolus des gaz à effet de serre.

Malgré des retards dans la réalisation des rénovations de bureaux prévues, six investissements de rénovation ont été approuvés en 2020 et deux rénovations de bureaux ont été achevées début 2021.



Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020	Note
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes totales	305-1, 305-2	Mt CO ₂ e	2,22	2,05	1,85	1, 2
	Réduction totale des GES directs et indirects (Scope 1+2), (SBT)	305-1, 305-2	Index			90	1, 3
	Émissions de CO ₂ directes et indirectes totales	305-2	Mt CO ₂	1,89	1,74	1,56	1, 2
	CO ₂ direct (Scope 1)	305-1	Mt CO ₂	1,54	1,41	1,35	1, 2
	CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur le marché	305-2	Mt CO ₂	0,34	0,33	0,21	1
	CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur la localisation	305-2	Mt CO ₂	0,37	0,34	0,30	
	Intensité des émissions de CO ₂ directes (Scope 1) par tonne de laine de roche	305-4	Index	97	96	97	1, 4
	Intensité des émissions de CO ₂ indirectes (Scope 2) par tonne de laine de roche	305-4	Index	91	93	64	1
	Intensité des émissions de CO ₂ directes et indirectes (Scope 1+2) par tonne de laine de roche	305-4	Index	96	96	91	1, 6
	Émissions GES indirectes totales (Scope 3)	305-3	Mt CO ₂ e		0,97	0,87	1
Réduction totale des GES indirects (Scope 3), (SBT)	305-3	Index			89	1, 3	
Énergie	Consommation d'énergie	302-1	GWh	5 428	5 064	4 835	1
	Énergie par tonne de laine de roche	302-3	Index	98	99	100	1
	Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments	s.o.	Index	100	94	95	5, 6

¹ La nouvelle usine en Roumanie a été mise en service en 2019 et est incluse dans les données de 2019 et 2020.

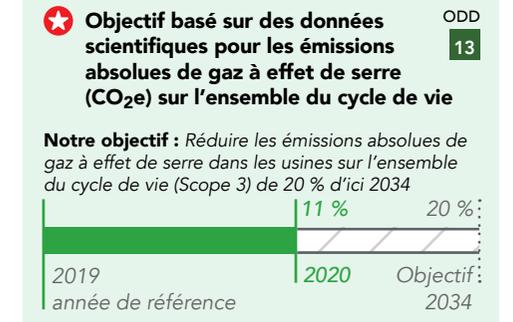
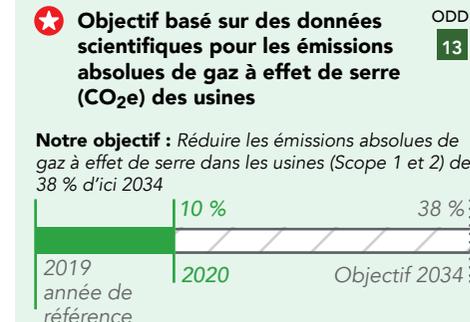
² Ajustement mineur effectué pour s'aligner sur les émissions vérifiées par l'EU-ETS (système d'échange de quotas d'émission de l'UE) après la publication du rapport sur le développement durable 2019.

³ Référence 2019. Les données de Scope 3 excluent les usines suisses et chinoises acquises respectivement en 2017 et 2018.

⁴ La valeur de 2018 a été corrigée.

⁵ En raison d'incohérences dans la documentation, l'amélioration en 2020 a été inférieure à celle de 2019.

⁶ Référence 2015.



Performance opérationnelle : Gestion de l'environnement

Le travail de management environnemental du Groupe ROCKWOOL est guidé par notre politique en matière de sécurité, santé et environnement (SHE) et par la norme ISO 14001:2015 avec l'objectif global de réduire le plus possible les impacts environnementaux de notre production.

Nos sites de production sont soumis à des réglementations strictes sur la qualité de l'air destinées à protéger les groupes sensibles de la population, la faune et flore sauvages et l'environnement local. Outre le respect des législations locales, nationales et internationales au minimum, nous avons des exigences internes minimales obligatoires dans plusieurs domaines environnementaux. Lorsque nos propres exigences dépassent les exigences légales, nos exigences prévalent.

Des évaluations des risques pour la sécurité, la santé et l'environnement sont effectuées dans chacune de nos usines, leur performance fait l'objet d'un audit et tout cas de non-conformité est traité. Les audits s'appuient sur la norme ISO 14001:2015 et intègrent également nos propres normes et politiques ainsi que les exigences légales locales. En 2020, 77 % de nos sites de production de laine de roche avaient au moins une certification externe en matière de gestion de la sécurité, de la santé, de l'environnement ou de l'énergie et plusieurs sites ont été certifiés dans tous les domaines.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons repoussé la plupart de nos audits SHE internes du Groupe. En 2020, 183 audits ont été effectués, combinant les inspections spécifiques au contexte de la COVID-19 et les audits effectués par autorités en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Gestion de l'eau

Le principal objectif de notre stratégie de gestion de l'eau est de réduire l'utilisation de l'eau douce et de veiller à supprimer les déversements d'eaux usées dans l'environnement. Nous avons conçu nos processus de production pour ne pas rejeter d'eaux usées dans l'environnement. Sur la

plupart de nos sites, nous recyclons l'eau de la production dans un système en boucle fermée, la majeure partie de l'eau s'évaporant au cours du processus. Pour les sites restants, les eaux usées sont rejetées dans les usines de traitement des eaux usées publiques. Les effluents liquides ne constituent donc pas un enjeu important pour nous.

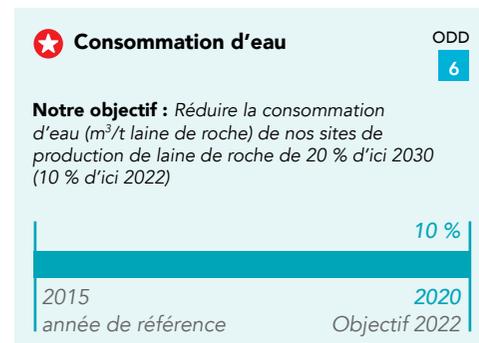
En 2016, nous nous sommes fixé un objectif de développement durable de réduire la consommation d'eau par tonne de laine de roche de 20 % d'ici 2030 avec un objectif intermédiaire de 10 % d'ici 2022. Notre usine de Tapolca, en Hongrie a réduit sa consommation d'eau de 34 % en 2020, principalement grâce à la mise en place d'un système de refroidissement fermé.

Les fuites d'eau dans notre usine à Saint-Éloy-les-Mines, en France ont contribué à une augmentation de la consommation d'eau au premier semestre 2020. Des mesures d'amélioration ont été mises en œuvre au second semestre et ont permis de juguler partiellement cette hausse.

Néanmoins, plus de 70 % de nos usines ont réalisé une amélioration significative de leur consommation d'eau, permettant d'atteindre l'objectif intermédiaire avec deux ans d'avance sur le calendrier. Nous poursuivrons notre effort d'amélioration de la consommation d'eau pour atteindre notre objectif pour 2030.

En 2020, 6 % de notre consommation d'eau provenait de la collecte des eaux de pluie

Avancement de nos objectifs de développement durable



Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020	Note
Lois et réglementations environnementales – non-conformité	Usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001	s.o.	Nombre	22	23	24	1
	Pourcentage d'usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001	s.o.	%	78	79	77	
	Audits pour l'environnement, la santé et la sécurité	s.o.	Nombre	186	201	183	
	Amendes – valeur monétaire	307-1	milliers d'euros	2	8	20	
	Sanctions non monétaires	s.o.	Nombre	0	5	4	
Émissions atmosphériques	Intensité des émissions d'oxyde d'azote	305-7	Index	130	103	115	2, 3
	Intensité des émissions de dioxyde de soufre	305-7	Index	68	66	86	2, 3
	Intensité des émissions de monoxyde de carbone	305-7	Index	3	4	3	2, 3
	Intensité des émissions d'ammoniac	305-7	Index	93	90	90	2, 3
	Intensité des émissions de phénol	305-7	Index	98	81	80	2, 3
	Intensité des émissions de formaldéhyde	305-7	Index	79	90	106	2, 3
	Intensité des émissions de matière particulaire (PM10)	305-7	Index	122	110	112	2, 3
	Consommation d'eau	Consommation d'eau totale	303-5	million de m ³	3,94	3,49	3,23
Consommation d'eau (m ³ /t laine de roche)		303-5	Index	97	93	90	4, 5
Consommation d'eau excluant l'eau de pluie		303-5	million de m ³	3,78	3,33	3,05	4
Consommation d'eau totale de toutes les régions de stress hydrique		303-5	million de m ³	0,28	0,23	0,22	4
Prélèvement d'eau	Propre prélèvement des nappes phréatiques	303-3	million de m ³	1,29	1,04	0,99	4
	Eau municipale pour le compte de services publics	303-3	million de m ³	2,21	1,97	1,77	4
	Propre prélèvement des eaux de pluie	303-3	million de m ³	0,16	0,16	0,18	4
	Propre prélèvement des eaux de surface	303-3	million de m ³	0,29	0,31	0,29	4

¹ 24 usines sont certifiées ISO 14001 (Management de l'environnement), 11 usines sont certifiées ISO 45001 (Management de la santé et de la sécurité au travail) et 9 usines sont certifiées ISO 50001 (Management de l'énergie).

² La nouvelle usine en Roumanie est incluse uniquement dans les données de 2020. Les données de 2019 et 2020 comprennent également une usine acquise en Chine en 2018.

³ Les données sur les émissions atmosphériques présentent certaines incertitudes et dépendent des méthodes recommandées au niveau national, de la fréquence d'échantillonnage, des méthodes d'échantillonnage et des laboratoires. Les mesures relatives aux émissions peuvent varier largement selon la représentativité des échantillons prélevés, les techniques de mesure de débit et d'échantillonnage, ainsi que la méthode d'analyse.

⁴ La nouvelle usine en Roumanie a été mise en service en 2019 et est incluse dans les données de 2019 et 2020.

⁵ Référence 2015.

Performance opérationnelle : déchets et recyclage

Programmes de revalorisation des déchets

Le Groupe ROCKWOOL s'est fixé l'objectif d'offrir des services de recyclage complets pour ses produits dans 30 pays d'ici 2030. Depuis la prise de cet engagement en 2016, nous avons travaillé sur de multiples marchés afin de développer les capacités et les compétences requises pour mettre en œuvre des systèmes de collecte efficaces.

En 2020, nous avons mis en place de nouveaux systèmes de revalorisation des déchets en Italie, en Autriche et au Royaume-Uni, portant le nombre total de pays où nous offrons le service Rockcycle® à 14. Cela signifie que nous sommes ainsi en bonne voie d'atteindre l'objectif visé pour 2022 de 15 pays.

Au cours de l'année à venir, nous étendrons davantage Rockcycle® et nous réaliserons des améliorations opérationnelles de nos services existants.

Nos efforts pour accroître le recyclage des produits en laine de roche ne sont pas limités aux produits eux-mêmes. En 2020, dans notre usine de Roermond, aux Pays-Bas, nous avons commencé à utiliser un emballage transparent pour plusieurs de nos produits, réduisant ainsi le nombre d'encres utilisées et leur étendue sur l'emballage. Cela permet d'augmenter la possibilité de recyclage du plastique.

Avancement de nos objectifs de développement durable

★ Revalorisation des déchets ODD 12

Notre objectif : Augmenter le nombre de pays dans lesquels nous offrons des services de recyclage pour nos produits à 30 pays d'ici 2030 (15 d'ici 2022)



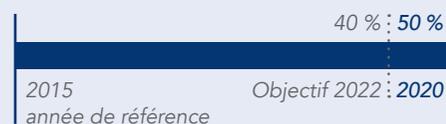
Gladbeck, Allemagne

Déchets mis en décharge issus de la production

Nous avons l'objectif de réduire les déchets liés aux opérations mis en décharge de 85 % d'ici 2030 par rapport à 2015, avec un objectif intermédiaire de réduction de 40 % en 2022. En 2020, nous avons atteint notre objectif intermédiaire avec deux ans d'avance, réduisant tous les déchets envoyés à la décharge de 50 %. À l'avenir, nous continuerons nos efforts pour atteindre notre objectif pour 2030.

★ Déchets en décharge ODD 12

Notre objectif : Réduire les déchets en décharge (tonnes) de nos sites de production de laine de roche de 85 % d'ici 2030 (40 % d'ici 2022)



Voici comment nous avons pu obtenir ce résultat dans notre usine de Troitsk, en Russie. En 2020, nous avons achevé la construction d'une nouvelle usine de briquettes qui nous a permis de refondre les déchets de laine de roche en garantissant un système de déchets de laine de roche en boucle fermée.

Dans notre usine de Guangzhou, en Chine, la quantité de déchets mis en décharge a été considérablement réduite grâce à un partenariat avec une entreprise externe qui recyclera les déchets et fabriquera les briques.

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020	Note
Déchets	Déchets totaux générés	306-2	t	218 501	208 536	172 492	
	Déchets dangereux totaux générés	306-2	t	18 236	21 148	12 573	
	Déchets mis en décharge	306-2	t	95 830	78 387	45 821	1, 2
	Déchets mis en décharge provenant des usines	306-2	Index	105	84	50	1, 2, 3
	Déchets pour recyclage externe	306-2	t	87 123	103 784	85 414	
	Déchets pour récupération externe (énergie)	306-2	t	2 997	2 652	675	
	Autre élimination des déchets externe	s.o.	t	33 141	23 713	40 582	

¹ Référence ajustée en raison d'incohérences dans les données.

² La nouvelle usine en Roumanie a été mise en service en 2019 et est incluse dans les données de 2019 et 2020.

³ Référence 2015.

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020	Note
Recyclage	Recyclage des déchets d'autres industries	s.o.	t	622 559	627 485	573 649	1
	% moyen de la teneur recyclée	301-2	%	24	26	25	
	Laine de roche post-consommation revalorisée et recyclée	306-2	t	123 000	152 000	163 000	2
	Nombre de pays possédant des programmes de revalorisation des déchets d'isolation complets	s.o.	Pays	11	11	14	3

¹ Les données de 2019 ont été ajustées.

² Hors déchets de production recyclés en interne. Les valeurs de 2018 et 2019 sont ajustées en excluant les déchets d'emballage récupérés (plastique et palettes).

³ Référence 2015.

Performance opérationnelle : sécurité et questions sociales

Nous cherchons continuellement à protéger nos employés et à garantir à tous un environnement de travail productif et inclusif.

Engagement pour les droits de l'homme

En 2020, nous avons publié notre approche en matière de droits de l'homme sous la forme d'un engagement pour les droits de l'homme, un engagement que nous avons pris en interne depuis de nombreuses années. Nous soutenons la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ainsi que les principes universels énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Nous nous opposons à toute discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la race, la couleur de peau, la religion, l'opinion politique, l'origine sociale ou toute autre caractéristique personnelle. Nos employés ont le droit à la liberté d'association et d'avoir une convention collective. Nous condamnons le travail des enfants et nous n'avons pas recours au travail forcé ou obligatoire et nous ne collaborons pas avec des partenaires qui y ont recours.

Comme dans toutes les politiques du Groupe, le Directeur général de chaque business unit mondiale et les chefs de fonctions du Groupe doivent s'assurer que notre engagement envers les droits de l'homme est totalement compris et mis en œuvre. Ils doivent également signaler tout

manquement aux politiques du Groupe et au Code de conduite du Groupe.

Apporter de la diversité dans notre secteur

Nous avons pour but d'augmenter la diversité au sein de la main-d'œuvre, en termes de sexe, d'âge, d'origine ethnique, mais aussi de formation, d'expérience et de personnalité. Nous cherchons continuellement à soutenir la diversité dans nos équipes de direction et dans les départements du Groupe et nous offrons des opportunités d'apprentissage et de développement à tous les employés.

En 2020, la proportion globale femmes/hommes dans l'entreprise est restée stable, avec une répartition de 18/82. La proportion de femmes est plus élevée et également stable au sein des cadres intermédiaires. En 2018, la direction du Groupe a fixé un objectif de 25 à 35 % de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires. En 2020, 27 % de tous les responsables à des postes de cadres intermédiaires étaient des femmes, incluant 44 % de nouvelles embauches. En 2020, comme en 2019, deux membres de la Direction du Groupe étaient des femmes.

Nous avons également pour objectif en 2020 d'avoir au moins une femme membre du Conseil d'administration élue par les actionnaires d'ici la fin de l'année. Cet objectif a été atteint en avril 2020 avec l'accession de Rebekka Herlofsen au Conseil. Notre nouvel objectif est d'atteindre 33 % de femmes parmi nos membres du conseil élus par les actionnaires d'ici 2024.

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020
Diversité en milieu de travail	Pourcentage de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires	s.o.	%	27	27	27
	Proportion de femmes dans les nouvelles recrues à des postes de cadres intermédiaires	s.o.	%	39	29	44



Prix HR Brand Award, ROCKWOOL Russie



ROCKWOOL Russie remporte le prix HR Brand 2019

En septembre 2020, ROCKWOOL Russie a remporté le prix russe HR Brand 2019 pour sa campagne sur le développement durable, réalisée dans le cadre de la campagne du Groupe #iRockGlobalGoals.

La campagne visait à aider les employés à intégrer des habitudes plus durables dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée. Dans cette optique, le département russe du Groupe ROCKWOOL a mis en place divers programmes éducatifs, ateliers et séminaires pour développer les connaissances des employés sur le développement durable et les aider à mettre en œuvre des actions durables dans leur routine quotidienne, par exemple en utilisant l'électricité et l'eau de manière plus efficace, en recyclant les déchets, etc.

Le prix HR Brand Award est l'un des prix les plus prestigieux du pays. Il est décerné chaque année par le plus grand site web des ressources humaines et de recrutement du pays, qui récompense les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines. ROCKWOOL Russie est arrivé en tête parmi 146 autres nommés.



Prix HR Brand Award

Un lieu de travail sûr et sain

Le Groupe ROCKWOOL emploie environ 11 500 personnes. En tant qu'entreprise industrielle, nous reconnaissons que nos employés font face à des risques de sécurité potentiels. Nous prenons ces risques très au sérieux et nous nous appliquons continuellement à créer des conditions et un lieu de travail sûrs et sains pour tous nos employés et les sous-traitants à travers le monde.

Notre approche en matière de santé et de sécurité est guidée par notre Politique relative à la sécurité, la santé et l'environnement. Les directeurs généraux de nos sociétés en exploitation sont chargés de s'assurer que leur unité commerciale se conforme à la politique du Groupe, met en œuvre correctement les procédures sanitaires et de sécurité, effectue des évaluations des risques pertinentes et forme régulièrement ses employés aux règles sanitaires et de sécurité.

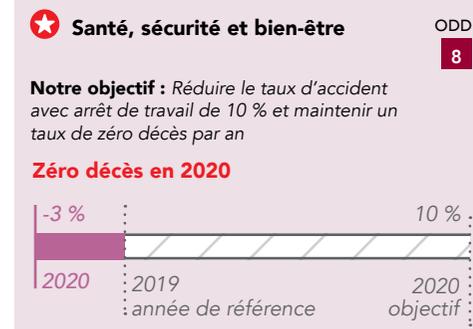
Chaque année, nous évaluons la performance en matière de sécurité de nos usines par rapport à trois critères essentiels : le taux d'accident avec arrêt de travail (LTI), le taux DART (rapport journée à l'extérieur/temps restreint) et taux de traitement médical (MT). Les usines qui font preuve d'un niveau élevé d'engagement et de progression dans leur approche globale de la sécurité, en cherchant à réduire au maximum les risques de sécurité, en formant les employés et qui s'emploient à résoudre tout incident de sécurité se voient décerner un Gold Award par le Groupe. Les prix récompensant la performance en matière de sécurité en 2020 seront remis en avril 2021.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a introduit

de nouveaux risques sanitaires sans précédent et cette situation a conduit un grand nombre de nos employés à travailler depuis leur domicile au cours de l'année. Au deuxième semestre, la production a repris dans toutes nos usines et les foyers locaux de COVID-19 ont été traités avec efficacité, en donnant la priorité à la sécurité des employés.

Nous avons un objectif annuel de zéro décès et une amélioration annuelle d'au moins 10 % du taux d'accident avec arrêt de travail (LTI). Nous n'avons connu aucun décès en 2020, et bien que le taux d'accident avec arrêt de travail en 2020 fût inférieur à 2019, ce taux, rapporté au nombre d'heures travaillées, a été 3 % supérieur en 2020, atteignant 3.0. Plusieurs de nos usines ayant dû réduire leurs heures de production en raison de la baisse de la demande pendant la pandémie, le nombre d'heures travaillées a été réduit.

Avancement de nos objectifs de développement durable



ROCKWOOL Pologne reconnu comme employeur fiable

En 2020, ROCKWOOL Pologne a reçu le prix de l'Employeur fiable dans la catégorie Sécurité. Le prix a été créé à l'initiative de la Chambre de commerce polonaise et de la Fondation de l'emblème promotionnel polonais « Teraz Polsak » en coopération avec

d'autres organisations non gouvernementales, des universités et des ministères. Il récompense des entreprises appliquant une politique exceptionnelle en matière de santé et sécurité ainsi que des solutions efficaces et innovantes. ROCKWOOL Pologne a reçu le prix pour sa formation du personnel qui favorise un comportement sûr et une culture de la sécurité.

Engagement communautaire

Les usines ROCKWOOL sont essentielles au succès du Groupe et sont également utiles aux communautés locales, en créant des emplois et en apportant des investissements. Nous nous efforçons de maintenir des relations constructives et positives avec ces communautés locales, à la fois dans les sites existants, mais également dans les nouvelles usines en construction.

En 2020, notre usine de Moss en Norvège a remporté le prix pour les Entreprises et l'esprit d'entreprise de la région, mettant ainsi à l'honneur les efforts de l'usine ROCKWOOL de Moss en matière d'innovation, d'esprit d'entreprise et de création d'emplois dans la région. De plus, ROCKWOOL France a reçu le certificat EcoVadis Gold pour ses engagements pour la protection de l'environnement et la circularité au niveau des communautés locales et internationales.

Dans le contexte de l'achèvement proche de la construction de la nouvelle usine de production ROCKWOOL en Virginie-Occidentale, aux États-Unis, un groupe de citoyens locaux a déposé une plainte auprès de l'Institution danoise de médiation et de gestion des plaintes pour une conduite responsable des entreprises prétendant le non-respect de plusieurs Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Alors que le règlement final est prévu courant 2021, nous sommes tout à fait persuadés d'avoir planifié et organisé le projet dans le respect de l'ensemble des exigences locales et internationales. Le

démarrage de l'usine est prévu en milieu d'année, et nous sommes ravis de constater le grand intérêt de la communauté locale pour les opportunités qu'apporte le projet en termes d'emplois et de développement économique.

En 2020, comme les années précédentes, 23 % de nos dividendes sont reversés à la Fondation ROCKWOOL pour participer au travail de la fondation, à savoir développer des initiatives pour soutenir la participation active des enfants à la société à travers l'éducation, l'emploi et l'engagement communautaire. Pour en savoir plus sur les initiatives et les programmes de la Fondation ROCKWOOL, consulter le site www.rockwoolfonden.dk/en.



Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020	Note
Sécurité sur le lieu de travail	Décès	403-9	Nombre	1	1	-	
	Taux d'accident avec arrêt de travail — employés et sous-traitants (par million d'heures travaillées)	403-9	Nb/millions heures	3,5	2,9	3,0	1
	Amélioration annuelle du taux d'accident avec arrêt de travail	403-9	%	12	17	-3	1

¹ La nouvelle usine en Roumanie a été mise en service en 2019 et est incluse dans les données de 2019 et 2020.

Performance opérationnelle : gouvernance d'entreprise

Éthique des affaires

Notre Code de conduite définit la façon dont le Groupe ROCKWOOL exerce ses activités avec intégrité. Il rassemble les politiques du Groupe concernant la lutte contre la corruption, les cadeaux et invitations, le conflit d'intérêts, la loi sur la concurrence, la confidentialité des données, les droits de l'homme, le droit du travail, la santé et la sécurité, et l'environnement.

Tout au long de l'année 2020, tous nos nouveaux employés ont suivi la formation en ligne sur le Code de conduite dans le cadre de leur processus de recrutement. Nous mettons ainsi d'emblée l'accent sur l'importance de notre Code de conduite. Suite aux sessions de formation en ligne menées à travers le monde en 2019, nous avons demandé à environ 6000 employés sélectionnés d'effectuer notre formation en ligne sur le Code de conduite au début de l'année 2021.

Tous les employés sont encouragés et doivent signaler toute connaissance ou tout soupçon de non-conformité avec le Code de conduite ROCKWOOL. Ils peuvent signaler leurs inquiétudes à la Direction, au Responsable de l'intégrité du Groupe ou en utilisant la procédure d'alerte mise en place. Nous n'acceptons aucune forme de conséquences négatives sur l'emploi des employés effectuant de bonne foi des signalements de non-conformité avérée ou suspectée.

En 2020, nous avons mis à jour notre outil de signalement d'alertes afin que les employés et les tiers puissent maintenant signaler tout soupçon, soit en ligne, soit en utilisant l'application d'alerte RockEthics. Le signalement est possible dans plusieurs langues et peut être réalisé de manière anonyme.

En 2020, 16 cas potentiels ont été signalés via le système d'alerte. Parmi ces signalements, neuf remplissaient les conditions de la politique d'alerte et ont été traités selon la procédure établie et réglés par le Comité d'intégrité. Les neuf cas (contre 13 en 2019) étaient répartis dans les catégories suivantes : deux situations de fraude, deux conflits d'intérêt, deux problèmes de sécurité, deux situations de harcèlement et

un cas de pot-de-vin. Dans la plupart des cas, les enquêtes ont été menées à leur terme tandis que plusieurs cas sont encore en attente. Deux employés ont été renvoyés et un employé fait face à des actions disciplinaires. D'autres cas ont donné lieu à des mesures correctives.

Travailler avec des tiers

Le Groupe ROCKWOOL pratique la tolérance zéro à l'égard de tout type de fraude, de corruption, de trafic d'influence et de paiements de facilitation. Notre politique de lutte contre la corruption s'applique également aux fournisseurs, aux agents et autres tierces parties. En 2020, nous avons mis à jour notre évaluation des risques de fraude, corruption et pot-de-vin. À cette occasion, nous avons organisé des entretiens avec des équipes dans les départements commerce, finance, achats, juridique et les équipes de direction à travers le Groupe. La mise à jour de l'évaluation des risques a permis de mettre en œuvre de nouvelles mesures destinées à réduire le risque de corruption et de pot-de-vin.

Respect des droits de l'homme et vérification préalable de la chaîne logistique

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et dans le Pacte mondial des Nations Unies. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils appliquent les mêmes standards élevés dans leur propre chaîne logistique et nous exposons ces attentes dans Code de conduite des fournisseurs.

En 2019, nous avons évalué les risques en matière de développement durable dans trois domaines principaux : les droits de l'homme et le droit du travail ; l'environnement ; la lutte contre la corruption et le conflit d'intérêts à travers les pays dans lesquels nous opérons actuellement et le type de matériaux et services que nous achetons. Ce travail nous a permis de créer une matrice des risques que nous utiliserons pour gérer et limiter de manière proactive les risques potentiels en matière de développement durable parmi les fournisseurs appartenant à la catégorie risques élevés.

L'intégration de la matrice des risques dans nos processus de vérification préalable des fournisseurs a été retardée et doit avoir lieu en 2021.

Impôts responsables

Le Groupe ROCKWOOL est fermement convaincu qu'être une entreprise à conscience sociale passe par une gestion responsable des taxes et le paiement des taxes dans le respect des délais.

En termes de développement durable, nous reconnaissons que les taxes sont la source principale de revenus pour les gouvernements à travers le monde et sont, par conséquent, un levier important pour atteindre les ODD des Nations Unies. En conséquence, en payant le montant approprié d'impôts au bon endroit, au bon moment, le Groupe ROCKWOOL soutient les gouvernements dans leur capacité à promouvoir des initiatives en rapport avec tous les ODD.

Nous possédons des processus et des outils de contrôle pour veiller à la conformité fiscale. En choisissant le lieu d'implantation des entités commerciales ROCKWOOL, nous basons notre choix sur des considérations commerciales et pas sur le désir de mener une planification fiscale sophistiquée. Le Groupe ROCKWOOL n'a aucune présence légale dans aucun des pays figurant sur la liste noire des juridictions non coopératives de l'UE et nous surveillons activement la liste des territoires non coopératifs de l'UE et de l'OCDE.

Nous souhaitons développer des relations ouvertes et coopératives avec les autorités fiscales. Nous sommes transparents concernant nos positions fiscales et nous fournissons les informations nécessaires de manière directe et rapide lors des documents ou argumentations nous sont demandés.

La politique fiscale du Groupe expose nos politiques globales sur la gouvernance fiscale et les contrôles fiscaux. Toutes les questions

fiscales, y compris la gouvernance, le risque et les contrôles sont gérés et surveillés par le Directeur financier et le département fiscal du Groupe, en étroite collaboration avec les responsables financiers des business unités mondiales du Groupe ROCKWOOL.

Les principaux axes de notre gestion fiscale en 2020 ont été :

1. Processus de respect des obligations fiscales : En 2020, nous avons lancé le développement d'un cadre de contrôle fiscal pour avoir une vue d'ensemble centralisée des exigences relatives aux obligations et déclarations fiscales et des risques. Cela nous a permis de mettre en place de nouveaux contrôles, processus et instructions pour le personnel afin de garantir le respect des obligations, le respect des délais et l'efficacité dans notre travail.

2. Conformité des prix de transfert avec les directives de l'OCDE et les lois locales : Nous visons à garantir la stabilité dans l'interprétation de notre configuration des prix de transfert en concluant des ententes anticipées en matière de prix de transfert dans les pays qui sont essentiels pour nos opérations commerciales.

3. Incitations fiscales : En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs États ont offert des programmes de soutien financier dans les pays où le Groupe ROCKWOOL est présent. Nous avons eu recours à plusieurs règles avantageuses dont, le report des paiements des impôts sur les bénéfices des sociétés et des paiements de TVA ; le report des délais de déclaration d'impôts et de TVA, la documentation sur les prix de transfert et les exigences de déclaration de la Directive UE sur les régimes fiscaux transfrontaliers (DAC6).

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Valeur	2018	2019	2020
Lutte contre la corruption	Incidents de corruption confirmés et mesures prises	205-3	Nombre	2	2	1
Révélations sur l'approche de la direction	Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois et les réglementations	419-1	milliers d'euros	-	-	-
	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques de monopole	206-1	milliers d'euros	-	-	-

Principes comptables

Période visée par le rapport

Notre rapport couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le rapport aborde les thèmes que nous considérons comme les plus importants et essentiels à notre activité et à notre entreprise, en prenant en compte les données de toutes nos parties prenantes. Nous nous engageons à communiquer ouvertement sur nos performances avec l'objectif de fournir aux parties prenantes des informations suffisantes sur la performance du Groupe en matière de développement durable afin de leur permettre de se faire leur propre jugement sur la position du Groupe ROCKWOOL dans le domaine du développement durable, sa progression et son rôle dans les communautés où nous sommes présents.

Les données de performance des filiales du Groupe ROCKWOOL sont incluses dans ce rapport.

Commentaires sur la portée et les limites des données environnementales

En 2020, 30 usines de laine de roche sur 31 sont incluses dans la portée des indicateurs environnementaux des émissions de CO₂ (Scope 1 et Scope 2), de la consommation d'eau et des déchets mis en décharge, tandis que les 31 usines de laine de roche sont incluses dans la portée des émissions atmosphériques et de la revalorisation des déchets. Les activités liées à la production de modules et d'enduits sont exclues, car leur contribution à ces indicateurs environnementaux est considérée comme minime.

Notre nouvelle usine en Roumanie a été mise en service en septembre 2019 et est incluse dans les données de 2020. L'usine chinoise acquise au 4e trimestre 2018, est incluse pour les indicateurs des émissions atmosphériques, de revalorisation des déchets et de conformité, mais pas encore dans les indicateurs environnementaux des émissions de CO₂, de consommation d'eau et des déchets mis en décharge. Notre objectif est d'intégrer les acquisitions dans notre rapport dès que possible.

La portée de l'objectif d'efficacité énergétique couvre les immeubles de bureaux en propriété

exclusive, qui ne sont pas des immeubles loués et ont une performance d'efficacité énergétique supérieure à 75 kWh/m²/an.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le cycle de vie (Scope 3) sont collectées et calculées en prenant en compte les émissions GES absolues en amont et en aval du Groupe pendant l'année visée par le rapport. Selon le Protocole sur les gaz à effet de serre, les émissions de Scope 3 incluent toutes les émissions indirectes délivrées dans la chaîne de création de valeur du Groupe et sont divisées en 15 catégories¹.

Commentaires sur la portée et les limites des données sur la sécurité

Tous les sites du Groupe ROCKWOOL sont inclus, y compris les usines, les bureaux, les chantiers de construction, les laboratoires, les entrepôts, etc.

Depuis 2020, nous avons effectué deux acquisitions : l'entreprise de plafonds acoustiques suédoise Parafon qui fait maintenant partie de Rockfon ; et Bestofire & Thermal Pte Ltd, un spécialiste de la protection incendie et de l'isolation thermique, basé à Singapour. Nous incluons les données de sécurité de ces deux entreprises à partir de 2021. Il n'y a eu aucun désinvestissement en 2020.

Tous les employés et les heures travaillées des sous-traitants effectuant des tâches pour le Groupe ROCKWOOL sont inclus. Deux types de sous-traitants sont distingués pour la gestion des risques et de la sécurité :

- les sous-traitants permanents avec des missions à long terme pour ou au nom du Groupe ROCKWOOL ;
- les sous-traitants occasionnels (travail sur chantier, maintenance, etc.) pour lesquels une déclaration de risque et de méthode doit être mise en place au préalable, et des précautions de sécurité et une supervision doivent être mises en œuvre.

Les accidents impliquant des sous-traitants permanents et occasionnels sont enregistrés et inclus dans le taux LTI. Les visiteurs, par exemple les conducteurs de camion, les classes scolaires, les agences externes, etc. ne sont pas inclus dans le taux LTI du Groupe, bien que tous les accidents soient enregistrés et analysés.

Commentaires sur la portée et les limites des données sur la conformité et la diversité au sein des dirigeants

En 2020, 31 usines en laine de roche sont incluses dans la portée des indicateurs sur la conformité et la diversité au sein des dirigeants.

Année de référence

Tous les objectifs de développement durable liés à l'environnement prennent 2015 comme année de référence. L'objectif de sécurité utilise l'année visée par le rapport précédent comme référence. En 2020, l'année de référence 2015 pour les déchets mis en décharge a été révisée et corrigée en raison d'erreurs identifiées et d'un alignement pendant le processus d'assurance. Les émissions des procédés en 2015, incluses dans les émissions de CO₂, ont été calculées basées sur une moyenne du Groupe.

En 2020, nous avons fixé des objectifs d'émissions absolues de gaz à effet de serre pour 2034, prenant 2019 comme année de référence, vérifiés et approuvés par l'initiative Science Based Targets.

Collecte, calculs et consolidation des données sur le développement durable

Le calcul et la déclaration des émissions de CO₂ (Scope 1 et 2), de la consommation d'eau et des déchets mis en décharge sont pris en charge par le même système que celui utilisé pour la consolidation et déclaration financières.

La collecte des données, les calculs et la consolidation des résultats pour l'objectif de sécurité sont pris en charge par un outil d'établissement de rapports. Les heures travaillées enregistrées pour les employés et les sous-traitants sont issues de systèmes locaux.

Le taux LTI, les émissions de CO₂ (Scope 1 et 2), les données sur la consommation d'eau et les déchets mis en décharge sont fournis par les usines, révisés et approuvés par la direction locale. Ces données sont donc jugées complètes et exactes sur la base des faits connus par la direction.

Les émissions absolues de GES sur le cycle de vie du Groupe sont collectées dans toutes les catégories applicables et sont calculées sur une base annuelle en effectuant une analyse de l'évaluation du cycle de vie basée sur la norme EN15804, en utilisant la

version logicielle professionnelle GaBi 9.2.1.68 et la base de données GaBi. Les données sont utilisées pour calculer la progression du Groupe vers l'objectif basé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de GES sur le cycle de vie.

Contrôles des données

Les pistes de données ont été appliquées et les risques identifiés en ce qui concerne leur exhaustivité, leur exactitude, leur seuil et leur existence, et le cas échéant, des contrôles d'atténuation des risques ont été mis en place et appliqués. Les modifications des données historiques sont effectuées uniquement si leur impact est supérieur à 1 % sur les données agrégées du Groupe.

Définitions des indicateurs environnementaux, de sécurité et de conformité

Indicateurs des données environnementales

Tonnes de laine de roche produites

Les tonnes de laine de roche produites sont calculées comme la quantité totale de produits utilisables fabriqués par les usines de production de laine de roche du Groupe ROCKWOOL incluses dans la portée. La valeur totale pour la période visée par le rapport est le dénominateur pour le calcul des objectifs d'intensité des émissions de CO₂ et de consommation d'eau. Le Groupe ROCKWOOL utilise des tonnes de laine de roche comme mesure standard de comparaison, car elle est considérée comme une mesure appropriée pour l'impact environnemental associé à la production de nos produits. Les tonnes de laine de roche sont calculées sur la base du nombre de produits utilisables produits sur la chaîne et acceptés par l'entrepôt. Les tonnes sont calculées sur la base du nombre de produits, la densité nominale et les dimensions/volume nominaux des produits fabriqués, après correction de tout déchet non recyclé.

¹ GHG Protocol, Scope 3 Guidance, 2011, <https://ghgprotocol.org/scope-3-technical-calculation-guidance>

Émissions de CO₂ (Scope 1 et 2)

Les Scope 1 et 2 sont définis selon le Protocole sur les gaz à effet de serre : Scope 1 inclut toutes les émissions directes provenant des combustibles tels que le coke, le charbon et le gaz naturel ainsi que les émissions des matières premières ; Scope 2 inclut les émissions indirectes de la consommation d'électricité achetée, de chaleur ou de vapeur¹.

Les émissions de CO₂ de Scope 1 sont calculées sur la base des consommations, des puissances calorifiques nettes, de la teneur en charbon ou des facteurs d'émission déterminés par les relevés, les factures, les résultats d'analyses de laboratoire ou les bases de données nationales selon les exigences réglementaires spécifiques au pays.

Toutes les émissions de Scope 1 de nos usines de laine de roche dans l'UE, au Royaume-Uni et en Norvège sont couvertes par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Toutes les assurances externes en rapport avec ces systèmes de conformité sont effectuées pendant ou après la publication de ce rapport. En 2019, aucune différence significative n'a été trouvée entre les chiffres déclarés et les systèmes d'assurance de la conformité.

Les émissions de CO₂ provenant de l'électricité (Scope 2) sont déclarées comme des émissions basées sur le marché et des émissions basées sur l'emplacement. Les émissions basées sur le marché dépendent des facteurs d'émission spécifiés dans les certificats d'attributs énergétiques, les contrats, les contrats d'achat d'énergie et les émissions des fournisseurs des services et un mélange résiduel. Lorsque les facteurs d'émission basés sur le marché ne sont pas disponibles, des facteurs basés sur l'emplacement sont utilisés. Les émissions basées sur le marché sont utilisées pour les objectifs de CO₂ et GES du Groupe ROCKWOOL.

Les émissions basées sur l'emplacement sont calculées en utilisant les facteurs d'émission publiés par l'Agence internationale de l'énergie spécifique au pays d'exploitation.

Émissions absolues de GES des usines (Scope 1 et 2)

Les émissions de GES des usines sont la somme des émissions de CO₂ et autres émissions de GES (N₂O) absolues pour l'année visée par le rapport. Les émissions de N₂O (oxyde d'azote) sont calculées sur la base des analyses effectuées dans certains sites de production dans des conditions d'exploitation représentatives. La valeur potentielle de réchauffement mondial utilisée pour N₂O est celle publiée par le Quatrième Rapport d'évaluation (RE4) du GIEC. Les données sont utilisées pour calculer la progression du Groupe vers l'objectif basé sur des données scientifiques pour les émissions absolues de GES des usines.

Émissions absolues de GES indirectes sur le cycle de vie/hors usines (Scope 3)

Le Scope 3 est défini selon le Protocole sur les gaz à effet de serre : Le Scope 3 inclut d'autres émissions indirectes des activités de l'entreprise, provenant de sources qu'elle ne possède pas ou ne contrôle pas².

Les émissions sur le cycle de vie sont collectées et calculées en prenant en compte les émissions de GES absolues en amont et en aval du Groupe pendant l'année visée par le rapport.

Émissions atmosphériques – NO_x, SO₂, CO, ammoniac, Phénol, Formaldéhyde et PM10

Toutes les émissions atmosphériques autres que les gaz à effet de serre sont calculées comme étant le total d'émissions de chaque composant et sont basées sur des mesures analytiques effectuées conformément aux exigences des autorisations et aux conditions d'exploitation de l'usine. Outre les exigences relatives aux autorisations, le Groupe ROCKWOOL a défini des exigences obligatoires minimales relatives aux mesures des émissions atmosphériques qui prévalent si les exigences légales sont moins strictes. La portée des émissions atmosphériques comprend 31 usines de laine de roche et inclut une usine acquise en 2018.

Les données sur les émissions atmosphériques présentent certaines incertitudes et dépendent des méthodes recommandées au niveau national, de la fréquence d'échantillonnage, des méthodes d'échantillonnage et des laboratoires. Les

mesures relatives aux émissions peuvent varier largement selon la représentativité des échantillons prélevés, les techniques de mesure de débit et d'échantillonnage, ainsi que la méthode d'analyse.

Consommation et prélèvement d'eau

Le prélèvement d'eau consiste à extraire de l'eau du sol, de l'eau de surface, de l'approvisionnement municipal et de toute autre source externe dans les 30 usines de laine de roche. La collecte d'eaux de pluie est exclue de la consommation d'eau par tonne de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les relevés de compteurs et les factures.

La consommation d'eau totale de toutes les régions de stress hydrique correspond à la consommation d'eau des 4 usines en Malaisie, Inde et Russie qui ont été identifiées comme étant situées dans des zones de stress hydrique potentiellement élevé ou extrêmement élevé. Ces informations ont été révélées par l'évaluation de la pénurie d'eau effectuée par une tierce partie en 2017. L'évaluation de la pénurie d'eau sera effectuée tous les 5 ans.

Déchets mis en décharge provenant des usines

Les déchets mis en décharge sont calculés comme étant la quantité totale de déchets de production envoyés à la décharge par les 30 usines de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et/ou la documentation fournie par les fournisseurs externes sous la forme de rapports ou de factures. Les déchets envoyés à la décharge par ces sites qui ne provenaient pas du processus de production sont exclus du chiffre déclaré.

Les déchets envoyés vers d'autres types d'élimination sont calculés comme étant la quantité totale de déchets envoyés à chaque type d'élimination. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et la documentation fournie par les clients/fournisseurs externes.

Revalorisation des déchets

On parle de programme de revalorisation des déchets lorsque le Groupe ROCKWOOL ou un sous-traitant tiers offre un système de recyclage/réutilisation aux fins d'exploitation de la recyclabilité inhérente à la laine de roche.

Un programme de revalorisation des déchets spécifique à un pays est considéré comme éligible s'il répond à tous les critères suivants :

- le programme facilite la reprise des produits en laine de roche ROCKWOOL de construction et/ou de démolition par une usine ROCKWOOL et/ou un partenaire du secteur/spécialisé dans les déchets qui garantit que les déchets sont réutilisés/recyclés ;
- le programme est proposé à un segment du marché important ou il est proposé à de grands clients sélectionnés dans un pays ;
- le programme couvre, au minimum, les produits d'isolation, mais doit également couvrir des produits du segment Systèmes si nécessaire ; et
- l'offre est accessible, par exemple, sur le site web ROCKWOOL du pays, dans les brochures marketing, via une promotion directe et est communiquée aux clients pertinents.

Les critères sont également inclus dans les lignes directrices internes de l'objectif, mises à la disposition de tous les employés ROCKWOOL et des business units mondiales incluses dans la portée de l'objectif. Un pays doit présenter une documentation appropriée sous la forme de contrats, de documents financiers, de correspondance avec les clients et de documents marketing aux fins d'évaluation par la direction du Groupe ROCKWOOL.

Teneur en matières recyclées

La teneur en matières recyclées est calculée conformément aux normes EN 15844:2012 et ISO 14021:1999, mais exclut les déchets d'usine internes. La teneur en matières recyclées du Groupe est une moyenne de la teneur en matières recyclées dans les 31 usines de laine de roche. Le recyclage des déchets d'autres industries désigne les déchets ou co-produits utilisés pour remplacer la roche vierge dans le processus de fusion.

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie est calculée comment étant l'énergie totale consommée par les 30 usines de laine de roche sous la forme de carburant et d'électricité. L'énergie déclarée est basée sur les consommations déterminées par le poids ou les volumes mesurés ou les factures et les valeurs calorifiques nettes des analyses des laboratoires, les informations fournies par les fournisseurs ou les bases de données nationales. Les sources des valeurs calorifiques nettes et des

¹ GHG Protocol, Scope 2 Guidance, 2015, https://ghgprotocol.org/scope_2_guidance

² GHG Protocol, Scope 3 Guidance, 2011, <https://ghgprotocol.org/scope-3-technical-calculation-guidance>

facteurs d'émission dépendent des exigences réglementaires propres à chaque pays.

Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments

L'efficacité énergétique dans nos propres bureaux non rénovés est calculée en termes de kWh/m²/an. Les critères pour les bâtiments inclus dans la portée de l'objectif et ceux qui sont exclus sont indiqués dans les lignes directrices internes du Groupe pour l'objectif. Les lignes directrices sont mises à la disposition de tous les employés ROCKWOOL et des business units mondiales qui font partie de la portée de l'objectif. Pour déterminer la portée et la consommation d'énergie de référence initiale des bâtiments incluse dans la portée, une tierce partie a été engagée par la direction pour représenter l'efficacité énergétique du parc immobilier global du Groupe. Cela a permis de définir une portée initiale pour les immeubles de bureaux avec un rendement énergétique estimé, utilisé comme référence pour l'objectif. Deux bâtiments n'ont pas été inclus dans l'évaluation initiale menée par la tierce partie, car ils ont été démolis. Ils ont été remplacés par de nouveaux bâtiments construits et sont maintenant ajoutés dans l'évaluation.

Lorsque le Groupe ROCKWOOL analyse le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bureau inclus dans la portée, une nouvelle évaluation de la performance de la conception énergétique est effectuée par une tierce partie. Si l'efficacité énergétique calculée par l'évaluation s'écarte de la valeur de référence initiale, la référence est mise à jour pour refléter la nouvelle valeur. La valeur de l'efficacité énergétique finale de la rénovation/nouvelle construction est utilisée pour calculer l'amélioration de l'efficacité énergétique. Cette valeur est calculée par une tierce partie.

Indicateurs des données de sécurité

Taux d'accident avec arrêt de travail (LTI)

Le taux d'accident avec arrêt de travail est calculé comme étant le total des accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Un accident avec arrêt de travail est défini comme un accident qui rend la personne blessée incapable d'effectuer son travail habituel ou un travail restreint pendant un nombre indéfini de jours calendaires suivant le jour où la blessure a eu lieu. Les heures travaillées des sous-traitants sont calculées en

fonction des heures réelles enregistrées sur le site ou des heures inscrites sur les contrats. Les heures travaillées des employés ROCKWOOL sont généralement calculées sur la base des systèmes de paie. Dans certains cas, le calcul est basé sur d'autres systèmes, parfois sur les effectifs et les heures de la semaine normale de travail. Certains ajustements des heures de travail effectives tels que les heures supplémentaires ou les absences doivent être estimés en fonction de la disponibilité des données.

Indicateurs des données de conformité

Diversité en milieu de travail

La proportion de femmes aux postes de direction inclut les responsables de niveaux 1-5 dans notre hiérarchie organisationnelle. La proportion de femmes dans les nouvelles embauches inclut les responsables de niveaux 3-5 dans notre hiérarchie organisationnelle.

Lutte contre la corruption

La divulgation d'incidents est alignée sur la norme GRI, point sur la lutte contre la corruption 205-3, où les incidents de corruption confirmés sont déclarés.

Lois et réglementations environnementales – conformité

Une amende est une sanction monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé et de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités).

Une sanction est une sanction administrative non monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé et de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités).

Les amendes et les sanctions sont déclarées comme étant le total des amendes et sanctions dans les 31 usines de laine de roche.

Le nombre d'audits/inspections portant sur la sécurité, la santé et l'environnement comprend les audits externes relatifs à la sécurité, la santé et à l'environnement effectués par les autorités, des organismes certifiés, etc., ainsi que les audits internes au Groupe dans les 31 usines de laine de roche.

Index du contenu GRI

Nos rapports s'appuient sur les normes Global Reporting Initiative (GRI). Les normes mettent l'accent sur de multiples thèmes importants dans 3 catégories essentielles pour nos opérations : l'économie, l'environnement et le contexte social.

Nous publions un index du contenu GRI distinct avec notre Rapport sur le développement durable annuel qui peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/.

Rapport d'assurance modérée

La Direction de ROCKWOOL International A/S (« ROCKWOOL ») nous a engagé pour fournir une assurance limitée concernant les données sélectionnées décrites ci-dessous pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Notre conclusion

Sur la base des procédures que nous avons effectuées et des preuves que nous avons obtenues, nous n'avons relevé aucun fait qui nous porte à ne pas croire que les données entrant dans la portée de notre mission d'assurance limitée sont exemptes d'inexactitudes importantes et sont préparées, pour tous les aspects importants, conformément aux principes de comptabilité mentionnés aux pages 35-37.

Cette conclusion doit être lue dans le contexte de nos déclarations dans le reste de notre rapport.

Ce que nous assurons

La portée de notre travail a été limitée à l'assurance du statut des objectifs de développement durable du Groupe ROCKWOOL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 dans la section Dossier et données (pages 29-33) dans le Rapport sur le développement durable 2020 du Groupe ROCKWOOL, à savoir :

- Émissions de CO₂ (page 29) ;
- Efficacité énergétique (page 29) ;
- Consommation d'eau (page 30) ;
- Revalorisation des déchets (page 31) ;
- Déchets mis en décharge (page 31) et
- Santé, sécurité et bien-être (page 33).

Notre assurance ne porte pas sur les informations concernant d'autres données ou périodes, sauf mention contraire.

Normes professionnelles appliquées et niveau d'assurance

Nous avons effectué une mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (Révisée) « Assurance

Engagements other than Audits and Reviews of Historical Financial Information » et concernant les émissions de gaz à effet de serre, conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3410 « Assurance engagements on greenhouse gas statements », publiée par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB). La quantification des gaz à effet de serre est soumise à une incertitude intrinsèque en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de différents gaz.

Une mission d'assurance limitée a une portée considérablement inférieure à celle d'une mission d'assurance raisonnable en ce qui concerne à la fois les procédures d'évaluation des risques, y compris une compréhension du contrôle interne, et les procédures effectuées en réponse aux risques évalués ; par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est considérablement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue dans le cadre d'une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et le contrôle de la qualité

Nous avons respecté le Code de déontologie des comptables professionnels publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable qui inclut l'indépendance et d'autres exigences éthiques fondées sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. L'entreprise applique la norme internationale de contrôle qualité 1 et utilise ainsi un système complet de contrôle de la qualité incluant des politiques et procédures documentées concernant la conformité avec les exigences éthiques, les normes professionnelles et les exigences légales et réglementaires en vigueur. Notre travail a été effectué par une équipe pluridisciplinaire indépendante possédant

de l'expérience en matière de rapport sur le développement durable et d'assurance.

Compréhension des méthodes de déclaration et de mesure

Les données sélectionnées doivent être lues et comprises en association avec les principes de comptabilité énoncés aux pages 35-37 du présent rapport, dont la sélection et l'application relèvent de la seule responsabilité de la Direction. L'absence d'ensemble significatif de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations non financières permet des techniques de mesure différentes, mais acceptables, et peut affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Travail effectué

Nous sommes tenus de prévoir et d'exécuter notre mission afin de prendre en compte le risque d'inexactitude importante des données. Dans cette optique et en ayant recours à notre jugement professionnel, nous :

- Avons examiné la pertinence des principes de comptabilité ;
- Avons mené des enquêtes et des entretiens avec la Direction du Groupe ROCKWOOL responsable de la gestion et de la déclaration des données afin d'évaluer les processus d'établissement de rapports et de consolidation, l'utilisation des systèmes de l'entreprise et les contrôles effectués ;
- Avons contrôlé les données en prenant des échantillons de la documentation, et évalué l'adéquation des méthodes de quantification et conformité avec les principes de comptabilité ;
- Avons procédé à un examen analytique des données et des explications des tendances soumises par toutes les entités comptables à des fins de consolidation au niveau du Groupe ;
- Avons lu d'autres informations incluses dans le Rapport sur le développement durable 2020 du Groupe ROCKWOOL afin d'identifier toute incohérence importante avec les données

sélectionnées dans le cadre de notre mission d'assurance et de notre rapport d'assurance limitée et

- Avons évalué les preuves obtenues.

Les responsabilités du Groupe ROCKWOOL

Il incombe à la Direction du Groupe ROCKWOOL :

- De concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation des données sélectionnées qui sont exemptes d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs ;
- D'établir des principes de comptabilité objectifs pour la préparation des données ;
- De mesurer et de déclarer les données en se basant sur les principes de comptabilité et
- Le contenu du Rapport sur le développement durable du Groupe ROCKWOOL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Notre responsabilité

Il nous incombe :

- De planifier et d'exécuter la mission afin d'obtenir une assurance limitée sur le fait que les données sélectionnées sont exemptes d'inexactitudes importantes et sont préparées, pour tous les aspects importants, conformément aux principes de comptabilité ;
- D'établir une conclusion indépendante, basée sur les procédures effectuées et les preuves obtenues et
- De fournir notre conclusion aux parties intéressées du Groupe ROCKWOOL.

Copenhague, le 18 mars 2021

PricewaterhouseCoopers

Statsautoriseret Revisionspartnerselskab
CVR no. 3377 1231

Torben Jensen
Expert-comptable agréé par l'État
Rune Kjeldsen
Expert-comptable agréé par l'État

Performance selon les critères d'ESG

Face à l'intérêt croissant, le Groupe ROCKWOOL, est devenu en 2019, la première entreprise de Scandinavie à organiser des communications trimestrielles avec des analystes en investissement axées principalement sur notre approche et notre performance en matière d'ESG. C'est un domaine qui évolue rapidement, mais nous sommes heureux d'avoir un dialogue constant avec les analystes sur ces questions. Les enregistrements des communications avec les analystes sur les questions ESG sont disponibles sur notre site web www.rockwool.com/group/.

Notations

- MSCI ESG A
- Impact environnemental MSCI BISR 89,42 %
- Sustain Analytics Risk Rating 18,8 (Low)
- ISS-Oekom C+ (Prime)
- CDP Climat B

Index

- TRUCOST, filiale de S&P Global, classifie 100 % des produits du Groupe comme étant positifs pour réaliser les ODD.

Sélection de partenariats en matière de climat et de développement durable

Plateformes d'action de l'UNGC (Pacte mondial des Nations Unies) :

- Business Ambition for Climate and Health
- Rapports sur les ODD



Corporate Leaders Group



Fondation Ellen MacArthur – CE100



Renovate Europe



Déclaration de progression auprès de l'UNGC (Pacte mondial des Nations unies)

Le Groupe ROCKWOOL est signataire du Pacte mondial des Nations unies et exprime son soutien total au Pacte mondial en renouvelant son engagement constant envers l'initiative et ses principes.



ROCKWOOL International A/S

Hovedgaden 584
DK-2640 Hedehusene Danmark
N° de TVA 54879415
Tél. : +45 46 56 03 00

www.rockwool.com/group/

twitter.com/ROCKWOOLGroup

[linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group](https://www.linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group)

facebook.com/ROCKWOOLGroup

instagram.com/rockwool_group

Publié le
18 mars 2021

© ROCKWOOL International A/S 2021
Tous droits réservés



Printed matter
5041 0134

